

**LE « GRAND GENÈVE » :
CENTRE URBAIN ET
PÔLE MÉTROPOLITAIN**
Novembre 2011



**LE « GRAND GENÈVE » :
CENTRE URBAIN ET
PÔLE MÉTROPOLITAIN**

Novembre 2011

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
CE QU'IL FAUT RETENIR	4
JUSQU'OÙ ?	6
GENÈVE : UNE MÉTROPOLE DEPUIS PLUS DE MILLE ANS	8
UNE ÉCONOMIE DE MÉTROPOLE AVEC SPÉCIALISATIONS TERRITORIALES ...	12
UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE QUI NE SE DÉMENT PAS	27
LA RANÇON DU SUCCÈS : GÉRER LES CONTRAINTES	36

Cette étude est issue d'un travail collectif et fait référence à un grand nombre de sources variées. Les avis exprimés dans cette publication ne sauraient engager les éditeurs.

PRÉAMBULE

Pour la cinquième année consécutive, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), la Banque Cantonale de Genève (BCGE) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) se sont associés pour livrer une étude sur les particularités de la dynamique économique de la région de Genève. L'an dernier, cette collaboration avait mené à la réalisation d'un portrait de la Genève internationale dans toutes ses dimensions : onusienne, industrielle, financière, touristique.

Cette année, le point focal revient sur la région proche et sur Genève comme centre d'une agglomération en développement accéléré. Avec Zurich et Bâle, Genève est une des trois métropoles de Suisse, tandis que, du côté français, le Genevois-Français est le deuxième pôle métropolitain de Rhône-Alpes, elle-même la deuxième région de France.

Le titre choisi pour cette étude, le « Grand Genève », n'est pas l'expression d'une quelconque mélancolie impérialiste sur la France voisine. Au contraire, il apparaît qu'il ne peut y avoir de développement harmonieux que si l'ensemble de l'agglomération, des deux côtés de la frontière, est mis à contribution. Aussi l'expression « Grand Genève » est-elle en premier lieu une manière simple et limpide de nommer « l'espace urbain franco-valdo-genevois » ou « l'agglomération franco-valdo-genevoise ». L'expression est d'ailleurs communément utilisée : qui n'a pas déjà entendu parler du Grand Lyon, pour ne donner que cet exemple ?

Mais elle reflète également une réalité pour laquelle les Genevois n'ont pas à affecter une fausse modestie : Genève est le pôle d'attraction de cette région, au sens économique, mais pas seulement. Une étude réalisée en 2003 sur mandat d'un organisme français, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a comparé la taille de villes de plus de 200'000 habitants avec leur rayonnement et leur réputation, mesurés à l'aide d'indicateurs sociaux, économiques, culturels et de transports. Dans cette étude, Genève apparaît comme une des quatre villes européennes pour lesquelles le rayonnement est très nettement supérieur à l'importance de sa population.¹

Après un bref rappel de l'histoire animée de Genève et de sa région immédiate, dont les frontières définitives ne seront d'ailleurs fixées que très tardivement, cette étude examinera tour à tour les caractéristiques économiques du « Grand Genève », sa démographie et analysera les principaux freins à ce développement harmonieux et serein que tous appellent de leurs vœux. Elle devrait utilement compléter les outils de réflexion prospective à disposition des décideurs politiques et économiques.

Nos remerciements vont à Alexandra Rys, qui a réalisé et rédigé cette étude, l'agence B4 communication, qui a réuni une série de données préliminaires, ainsi qu'au comité de patronage, composé d'Olivier Schaerrer (BCGE), Dominique Frei (OCSTAT) et Philippe Meyer (CCIG).

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante et dynamisante.

Blaise Goetschin
CEO
BCGE

Jacques Jeannerat
Directeur
CCIG

¹ ROZENBLAT, Cécile, CICILLE, Patricia, *Les villes européennes – Analyse comparative*, Paris, La Documentation française, 2003, In : DEMBINSKI, Paul H., SCHOENENBERGER, Alain, et al, *En quête de liens économiques transfrontaliers au sein de la région franco-valdo-genevoise*, mai 2005.

CE QU'IL FAUT RETENIR

A Genève, la frontière telle que nous la connaissons aujourd'hui est une notion récente (moins de 200 ans). De tout temps, la ville-centre a interagi avec les territoires adjacents, indépendamment de leur appartenance.

Depuis 50 ans, le canton de Genève compte davantage d'emplois que de résidents actifs, phénomène exceptionnel. Aujourd'hui, il y a environ 4 emplois pour 3 personnes actives.

Le « Grand Genève », espace qui regroupe ici le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois-Français de Haute-Savoie et de l'Ain, poursuit sa tertiarisation. Cependant, l'industrie reste créatrice d'emplois.

Si l'on considère les 5 secteurs qui créent le plus d'emplois, on trouve, dans les trois composantes du « Grand Genève », la santé, l'industrie et le commerce de détail. On constate une différence assez parlante entre Genève et le district de Nyon, où les 5 principaux secteurs d'emploi privé représentent des proportions assez proches, s'échelonnant de 11 à 7%, et le Genevois-Français où la proportion varie du simple au triple entre le premier et le cinquième.

On observe que le secteur de la construction figure dans le « top 5 » tant dans le district de Nyon que dans le Genevois-Français. A titre de comparaison, la construction, dans le canton de Genève, ne fournit que 5% des emplois, contre 6,8% à Nyon et 8,8% dans le Genevois-Français.

Une partie de l'offre commerciale à destination de la population de Genève se trouve en France voisine, voire dans le district de Nyon, notamment en matière alimentaire. Ce mouvement s'est accru entre 2001 et 2005 et vraisemblablement encore dans les années suivantes.

Des emplois sont créés dans tout le « Grand Genève ». Mais leur implantation varie. Les activités du secteur secondaire se déplacent du centre vers la périphérie (espace disponible, coût inférieur). Les services de proximité (commerce de détail, hôtellerie et restauration, santé et social, services personnels) s'implantent dans les zones de plus forte croissance démographique. Par contre, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres aires urbaines, une partie des services financiers quitte la ville-centre et se développe essentiellement dans sa proche banlieue.

Les secteurs qui créent le plus d'emplois sont, à Genève, l'horlogerie, la finance et l'hôtellerie-restauration. Côté français se développent avant tout les secteurs de la construction, du commerce de détail, des services à la personne (économie de proximité). Quant au district de Nyon, son développement économique participe des deux modèles (croissance des industries de pointe et du commerce de détail).

A Genève, 0,5% des entreprises fournissent près de 30% des emplois et plus de 80% des entreprises ont moins de 10 employés. Dans le Genevois-Français, la répartition est légèrement plus homogène, du fait que le nombre d'entreprises occupant plus de 50 personnes est substantiellement plus faible.

A fin 2008, le « Grand Genève » comptait 890'000 habitants. Sa croissance démographique, due à un solde migratoire positif, est soutenue, même en période de crise économique. Le Genevois-Français est même l'une des régions de France qui a connu la plus forte croissance des 20 dernières années.

Comme dans toutes les agglomérations, les familles, les enfants et les adolescents se trouvent plutôt en périphérie. Les personnes jeunes, en âge d'étudier ou en situation de premier emploi, se rencontrent, elles, davantage à Genève.

Le nombre de frontaliers travaillant à Genève progresse plus rapidement que le nombre d'emplois. En 2010, environ 20% des emplois sont occupés par des frontaliers, dont un tiers sont des Suisses résidant en France.

Le « Grand Genève » atteindra le million d'habitants peu après 2020, quelle que soit la conjoncture économique. Cette dernière aura un impact sur le type d'emplois et leur localisation géographique au sein de l'agglomération, mais elle n'influence que marginalement la croissance démographique.

Les aspirations en matière de logement divergent fortement entre la France et la Suisse. Genève compte 15,8% de propriétaires, tandis qu'en France voisine, près de 60% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire.

A l'échelle de l'agglomération, la production de logements a été d'environ 5'000 par année, de 2000 à 2008. Au cours de la décennie écoulée, le canton de Genève a mis en chantier, en moyenne, 1'300 logements par année. Cette situation accroît la crise du logement.

En 2005, on observait 500'000 mouvements aux frontières. Là où les transports publics sont disponibles, ils sont bien utilisés : 27% des mouvements sur Vaud sont effectués en train.

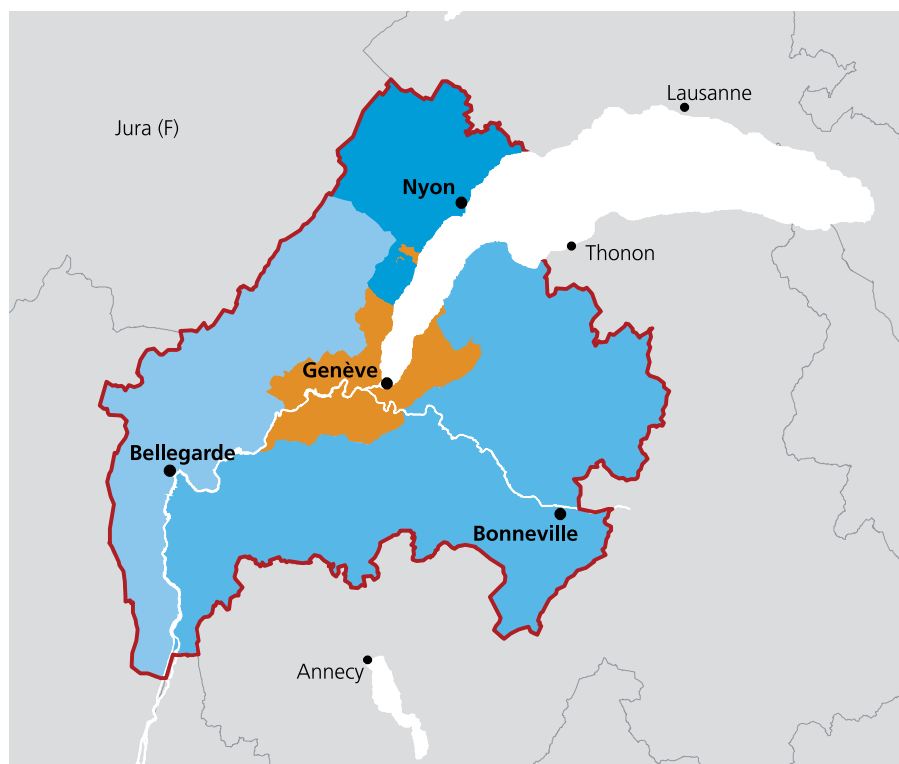
Contrairement à une opinion répandue, le pouvoir de séduction de Genève pour les entreprises ne réside pas uniquement dans sa fiscalité. Un ensemble de critères (coût des facteurs de production, conditions sociales, notoriété, monnaie des principaux marchés, besoin d'image) sont pris en compte par une entreprise qui doit décider d'une implantation.

JUSQU'OU ?

Chaque pays a sa propre définition de l'agglomération, qui allie nombre d'habitants, densité du bâti, nombre d'emplois notamment. Un critère important est la part de la population active travaillant dans la ville-centre. Celle-ci détermine des aires urbaines élargies, au sens d'Eurostat. La présente étude porte sur l'agglomération transfrontalière telle qu'elle est définie par l'Observatoire statistique transfrontalier (OST), soit le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois-Français de Haute-Savoie et d'Ain. Cette dernière est délimitée par les mouvements des pendulaires. Au 1^{er} juillet 2011, elle a été augmentée de 33 communes (35 communes ajoutées, 2 réaffectées à la zone d'Annecy), en particulier en direction de la vallée de l'Arve, avec le Pays rochois et Bonneville. Le Genevois-Français est un terme officiel français qui recouvre un territoire différent de celui du Genevois, dans son acception historique.

L'agglomération « statistique » recouvre donc aujourd'hui 265 communes et quelque 890'000 habitants. Cette zone recoupe très largement (à plus de 80%) la zone définie par le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise, qui se distingue des espaces analysés en statistique dans la mesure où il repose sur l'adhésion des communes intéressées et non sur des critères objectifs.

Territoire du «Grand Genève»



- Canton de Genève
- Dans le canton de Vaud
- Dans le département de Haute-Savoie
- Dans le département de l'Ain
- Limites de l'espace transfrontalier genevois (zone d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier)

L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER (OST)

Créé en 2001, dans la perspective de l'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux, l'Observatoire statistique transfrontalier met en réseau les savoirs, les données, les infrastructures techniques et les instruments statistiques de l'INSEE Rhône-Alpes (Institut national français de la statistique et des études économiques) et de l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève; le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) fournit les données relatives au canton de Vaud. Instrument de connaissance commun au service des autorités, des acteurs régionaux et locaux et de la population, l'Observatoire réalise notamment un suivi annuel des évolutions, en particulier dans les domaines démographique, économique et social, à l'aide d'une cinquantaine d'indicateurs, des analyses thématiques et des études prospectives.

Les données sont accessibles sur www.statregio-francosuisse.net.

GENÈVE : UNE MÉTROPOLE DEPUIS PLUS DE MILLE ANS

La position géographique de Genève la prédestinait à être un lieu d'échanges. Si l'on connaît en général l'importance que revêtaient les foires pour la ville jusqu'au milieu du XV^e siècle, on sait parfois moins que celles-ci existaient déjà du temps des Allobroges et qu'elles constituaient la plaque tournante des échanges entre « la ville et ses modestes métiers, et la région rurale prospère qui l'entoure »¹.

Outre sa localisation, Genève possédait un équipement d'une inestimable valeur : le pont sur le Rhône, qui était un peu en aval des actuels ponts de l'Île. Il fut pendant longtemps l'unique moyen de traverser le Rhône entre le Valais et Genève et entre Genève et Lyon. Pendant de nombreux siècles, il n'y avait pas de distinction entre la cité et ce que les Genevois appellent aujourd'hui la France voisine et les échanges de toute nature étaient soutenus. Par touches impressionnistes, ce bref chapitre brosse le portrait de ce qu'ont été les relations au sein de ce qui est aujourd'hui l'agglomération du « Grand Genève ».²

Possessions et pouvoirs enchevêtrés

Dès la seconde moitié du IV^e siècle, comme la plupart des cités-états, Genève devient le chef-lieu d'un diocèse. Celui-ci est particulièrement vaste, puisqu'il comprendra une zone allant de l'Aubonne au lac du Bourget et du Jura au Mont-Blanc. Dès lors, Genève est le centre de l'attention de l'ensemble de la région.

Dès le VIII^e siècle, Genève est l'enjeu de luttes de pouvoir qui ne sont, aujourd'hui encore, pas connues avec précision. Au X^e siècle, la mort du dernier roi de Bourgogne met théoriquement Genève (et la Suisse) sous la coupe du Saint Empire romain germanique. Mais les évêques, dont les possessions sont nombreuses et diverses, conservent le véritable pouvoir (ils battent monnaie, notamment).

Les villages de la région genevoise appartiennent à plusieurs seigneurs, dont les plus importants sont les comtes de Genève, les sires de Gex, les sires de Faucigny, les comtes de Maurienne-Savoie, l'évêque de Genève, le chapitre de Saint-Pierre ainsi que quelques monastères.

Au XI^e siècle, les comtes de Genève se taillent un domaine dans le diocèse de Genève et le pays de Vaud, allant jusqu'à édifier un château au Bourg-de-Four. Un évêque y met le holà (traité de Seyssel, 1124). Seigneur de la ville de Genève et de ses faubourgs, l'évêque le devient bientôt de terres appelées les mandements : Peney, Jussy et Thiez (ou terre de Sallaz), situé à l'est d'Annemasse.

Les échanges se poursuivent, parfois de manière – pour nous – étonnante, comme en témoignent les deux anecdotes suivantes : en 1236, Amédée, seigneur de Gex, cède au chapitre de Genève, en réparation des dommages qu'il a causés, deux de ses hommes dont le rapport annuel est de 10 sous. Et, en 1245, le comte de Genève autorise son métral d'Epagny à vendre au chapitre un homme de Valleiry et toute sa dépendance.³ On peut aussi citer le cas de Jaquemet de Sambreville, un serf né à Marlioz, derrière le Mont-de-Sion, qui, après avoir été affranchi, est devenu 5 fois syndic de Genève entre 1425 et 1455.⁴

¹ BABEL, Antony, *Histoire économique de Genève*, Jullien, 1963.

² Pour un rappel historique global, consulter l'ouvrage collectif *Genève, ville mondiale : mythe ou réalité?*, CCIG, BCGE, octobre 2010.

³ BABEL, op.cit., t1, p. 616.

⁴ BABEL, op. cit., t2, p.189.

Au début du XIII^e siècle intervient un troisième pouvoir, celui de la maison de Savoie, dont le but est de réduire la puissance des comtes de Genève. Le comte de Savoie obtient, en 1237, la condamnation du comte de Genève à une amende considérable qui entraîne la ruine de cette maison. Dès la fin du siècle, les Savoie s'attaquent alors au pouvoir épiscopal⁵. Les possessions de la maison de Savoie finiront par encercler complètement la Cité épiscopale.

On le voit, l'histoire de ce qui constitue aujourd'hui l'agglomération est enchevêtrée et complexe, les relations entre voisins, tantôt harmonieuses, tantôt conflictuelles, perdurent bon an mal an. La Réforme met un terme à cette relation symbiotique. En effet, en se positionnant contre ses voisins catholiques, Genève ne conservera plus que des rapports de force avec ses voisins. En contrepartie, elle s'ouvrira au monde.

Une plaque tournante des échanges

La position géographique de Genève en a fait un carrefour naturel de commerce, en particulier sa situation sur un fleuve (il ne faut pas oublier que le Rhône est navigable jusqu'à Seyssel) et au bord d'un lac, qui permettaient de transporter les marchandises plus rapidement et plus économiquement que par la route. Les péages, sur les routes ou aux ponts, sont nombreux et rapportent beaucoup.

C'est vraisemblablement cette caractéristique qui a maintenu une certaine activité à Genève, lorsque, entre le VII^e et le IX^e siècle, les villes européennes ont commencé à se dépeupler. Le « réseau routier », quant à lui, converge vers le Bourg-de-Four : la route principale vient de la Provence et de Lyon en suivant la rive gauche du Rhône jusqu'à Seyssel ; elle gagne ensuite Genève par Frangy et Chaumont. A Carouge, cette route rencontre celle qui vient d'Italie par les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis et qui passe par Annecy. Il y a encore la route de la vallée de l'Arve par Chêne et la route de la rive gauche du lac qui conduit au col du Grand-Saint-Bernard.

Si les foires internationales prennent véritablement leur essor au XIII^e siècle, Genève aura de tout temps été une place de marché pour la région au sens large.

Ainsi, les chroniques gardent la trace d'un pelletier de Seyssel devant, en 1518, 110 florins et 4 sous à Jean de Chapeaurouge, marchand à Genève, pour « 1'400 peaux de pelisseries blanches ». Ou encore, en 1526, celle de balles et de rames de papier provenant d'un battoir de Divonne et qui doivent être vendues à Genève pour être imprimées.

⁵ Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS).

Secours aux démunis de la région

Au sein de la région, les relations ne sont pas que commerciales. La Confrérie de Toutes Ames, qui déployait des activités charitables et religieuses – et commémorée aujourd’hui par une ruelle au pied de la colline de la vieille ville de Genève – avait, en 1523, la charge de 43 pupilles dont 21 se trouvaient dans la région d’Archamps.

La Réforme vient freiner les rapports de commerce que Genève entretenait avec ses voisins immédiats. Ceux-ci se muent en rapports de conflit, culminant avec l’Escalade de 1602. Le « Journal de la guerre faite autour de Genève », du pasteur Simon Goulart, montre que les paysans du bailliage de Gex ont demandé des armes pour combattre aux côtés des Genevois. C’est aussi l’occasion pour les Genevois d’accueillir les premiers réfugiés de guerre : « Toutes les maisons de Sainct Gervais sont pleines de pauvres gémissans et languissans ; il n’y en a que 45 en ma maison », écrit Simon Goulart.

Bien plus tard, en 1817, l’aide aux pauvres se joue toujours des frontières. Suite à « l’année sans été » et, donc, sans récoltes, provoquée par l’éruption du volcan Tambora en Indonésie, « la Commission dite des subsistances continue à délivrer des cartes de permission aux Savoyards, nos voisins, pour exporter, en petite quantité, hors du canton, les uns du pain, les autres des semences. Tous les jours de marché, il y a une grande affluence de paysans à la Maison de Ville ». ⁶ Genève fait également distribuer quelque 3’500 soupes chaque jour en Savoie : 600 à Marsaz, 450 à La Muraz, 400 à Cruseilles, 220 à Copponex, 200 à Andilly, 150 à Neydens... On notera toutefois que la soupe ne contient que des légumes et des céréales ; les morceaux de viande qui y avaient cuit sont conservés par les Genevois...

Des vagues de peuplement venues de France

Genève a connu plusieurs périodes de croissance démographique par solde migratoire positif, comme nous l’exprimerions aujourd’hui. A chaque fois, elle a enregistré un afflux de personnes venues de France. Ainsi, la population a doublé entre 1400 et 1450, grâce à l’arrivée d’Italiens et de Français, qui formaient de loin la colonie la plus nombreuse. Il y eut ensuite le « Refuge français », qui a représenté entre la moitié et les trois-quarts des protestants persécutés venus chercher asile à Genève. La population doublera encore une fois entre 1550 et 1560, atteignant 20’000 âmes.

Mais lorsque, en 1798, Genève est annexée à la France de Napoléon, il s’ensuit une période de régression démographique et économique. Après la Restauration (1813) et l’entrée dans la Confédération, la destruction des fortifications et l’agrandissement de la ville, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, suscitent un flot d’immigration. Si, en 1850, les étrangers entraient pour 24% dans la population du canton, en 1913, ils sont 42%, en majorité des Français qui, pour la plupart, viennent des régions toutes proches. En 1918, Genève compte 176’000 habitants, un chiffre qu’elle ne retrouvera que plusieurs années après la fin de la Seconde Guerre mondiale. La période d’entre-guerres marquera d’ailleurs un temps mort dans les rapports transfrontaliers, qui ne reprendront qu’à partir des années 1960 à la faveur du boom économique. ⁷ A cette époque, la généralisation de l’automobile privée comme moyen de transport rend d’ailleurs la France voisine plus proche de la plupart des Genevois que le canton de Vaud.

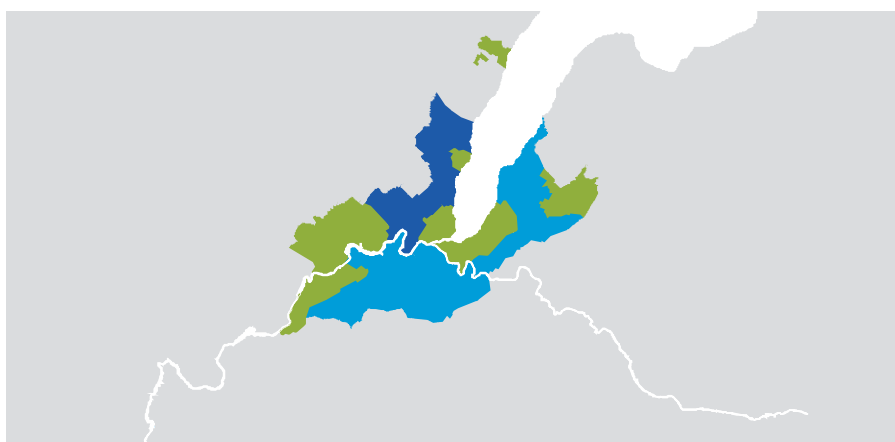
⁶ Journal de Marc-Jules Suès.

⁷ DUFOUR, Alfred, *Histoire de Genève*, PUF, coll. Que sais-je ?, 4^e édition 2010.

La consolidation politique du territoire et la « zone franche »

A la chute de Napoléon I^{er}, le visage du territoire genevois est très éloigné de celui que nous connaissons : il est constitué d'une demi-douzaine de fragments sans liaison avec le territoire helvétique.

Genève selon le deuxième Traité de Paris (1815) et de Turin (1816)



- Territoire cédé par la France au 2^e Traité de Paris (novembre 1815)
- Territoire cédé par la Sardaigne au Traité de Turin (mars 1816)
- Territoire historique

Par le second Traité de Paris (novembre 1815) et le Traité de Turin (mars 1816), il s'agrandit d'une trentaine de communes, les « communes réunies », notamment dans la région du Mandement et de Genthod, et se voit bordé d'une zone douanière franche de près de 550 km². En même temps, la Savoie du Nord est déclarée militairement neutre. Pendant les 50 ans suivants, le statut de la Savoie fait débat, certains préconisant le rattachement de la Savoie à la France, avec la création d'une grande zone franche englobant le Chablais et le Faucigny. En juin 1860, lors de la proclamation officielle de la réunion de la Savoie à la France, Napoléon III annonce la création d'une grande zone franche qui place les trois-quarts du département de Haute-Savoie hors douane. Genève se retrouve alors à la tête d'un bassin de plus de 340'000 habitants et d'une zone douanière franche de 3'790 km². Cette zone mettra quelque vingt ans à être reconnue officiellement par le traité franco-suisse de juin 1881. Elle sera unilatéralement supprimée par la France entre 1919 et 1923, ce qui amorcera une longue querelle juridique avec la Suisse, tranchée par la Cour permanente de justice internationale de La Haye, en 1932, et par un règlement arbitral en décembre 1933.⁸

Celui-ci remet en vigueur la « petite zone franche », issue de traités conclus suite à la chute de Napoléon. Du côté de la Haute-Savoie, elle englobe le petit et le grand Salève jusqu'aux Pitons ; dans l'Ain, elle couvre presque tout le Pays de Gex. Encore aujourd'hui, les produits agricoles et industriels, originaires de la zone, bénéficient à l'importation en Suisse de certaines libéralisations douanières et/ou contingentaires.⁹

⁸ Ibid.

⁹ BUFFAT, Françoise, *Les zones franches de la région franco-genevoise à l'heure de l'intégration européenne*, Mémoire de diplôme d'études européennes, octobre 1979.

UNE ÉCONOMIE DE MÉTROPOLE AVEC SPÉCIALISATIONS TERRITORIALES

Le canton de Genève compte davantage d'emplois que de personnes actives: l'interaction entre Genève et sa région est dès lors évidente. Du point de vue économique, comment caractériser cette relation? Les économistes ont décrit différents modèles.¹ Pour une agglomération telle que celle du « Grand Genève », deux types pourraient s'appliquer: l'économie de métropole, présentant une spécialisation claire des différentes portions de territoire, ou l'économie régionale intégrée, se distinguant par l'imbrication territoriale des activités et par l'absence de différenciation marquée par rapport au centre. Nous verrons, au cours de ce chapitre, que nous nous rapprochons clairement du modèle de la métropole.

Emplois et population: pas au même endroit

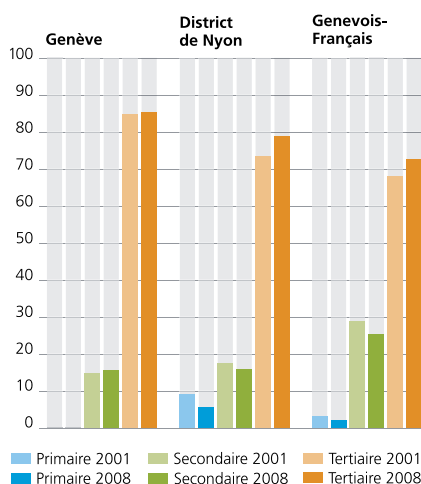
Depuis plus de 50 ans, on observe que le canton de Genève compte davantage d'emplois que de personnes actives. Sur les 5 dernières années, ce ratio s'est amélioré pour le district de Nyon (il s'est rapproché de l'équilibre) et s'est détérioré légèrement pour le Genevois-Français.

Rapport emplois/actifs résidents

2008	Genève	District de Nyon	Genevois-Français	Bâle-Ville*	Zurich
Actifs résidents	243'400	47'200 ²	185'552	97'766	787'000
Emplois	299'000	32'658	102'784	159'145	799'079
Rapport emplois/actifs	123%	70%	55%	163%	102%

*en 2000

Typologie des activités dans les 3 zones du « Grand Genève », 2001-2008 en %



Sources : Office fédéral de la statistique, © OCSTAT, INSEE

Prédominance des services mais bonne résistance de l'industrie

Sans surprise, les trois zones de l'agglomération sont en voie de tertiarisation.³ Seul le district de Nyon conserve une part d'agriculture supérieure à 5%. Le rôle de l'agriculture dans le tissu économique genevois étant réduit depuis longtemps, la tertiarisation genevoise s'effectue à un rythme forcément plus faible que pour ses deux voisins. Pour le district de Nyon, 35% des emplois créés entre 2001 et 2008 l'ont été dans le tertiaire: c'est cette zone qui voit le processus de tertiarisation le plus marqué de son économie.

Pour les trois régions considérées, l'industrie – bien que perdant de son importance relative – est créatrice d'emplois. Elle figure d'ailleurs dans le « top 5 » des activités pourvoyeuses d'emplois dans chacune des zones.

Le commerce de détail figure également dans le « top 5 ». Même si, globalement, les zones urbanisées offrent un équipement commercial plus développé que dans les zones moins peuplées, on observe toutefois que les emplois liés au commerce sont concentrés en quelques points. Ainsi, les 35 communes du « Grand Genève »⁴ qui comptent au moins 100 emplois dans le commerce de détail (seuil à partir duquel une zone commerciale est qualifiée d'importante) recensent 94% de tous les emplois dans le commerce de détail de l'agglomération. Parmi celles-ci, 11 communes ont une densité d'au moins 60 emplois dans la branche pour 1'000 habitants. A Genève, il s'agit de la ville de Genève

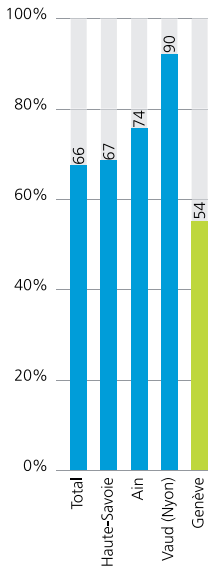
¹ DEMBINSKI, Paul H., SCHOENENBERGER, Alain, et al, *En quête de liens économiques transfrontaliers au sein de la région franco-valdo-genevoise*, mai 2005.

² Pour le district de Nyon, la population active a été extrapolée à partir de la croissance de la population dans son ensemble.

³ Pour une analyse plus fine de la structure économique du canton de Genève et de son évolution, on consultera l'étude *Economie genevoise*, octobre 2008, publiée par la Banque Cantonale de Genève ou l'OCSTAT, Communications statistiques n° 40, *Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008*, avril 2011.

⁴ Genève, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Lancy, Le Grand-Saconnex, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix, Chavanne-de-Bogis, Gland, Nyon, Signy-Avenex, Cessy, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex, Saint-Genis-Pouilly, Ségny, Thoiry, Annemasse, Archamps, Bonne, Douvaine, Etrembières, Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois, Ville-la-Grand, Viuz-en-Sallaz.

Aire urbaine de Genève*
 densité de l'emploi dans le
 commerce de détail en 2005
 emplois pour 1'000 habitants



*Uniquement les communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail.

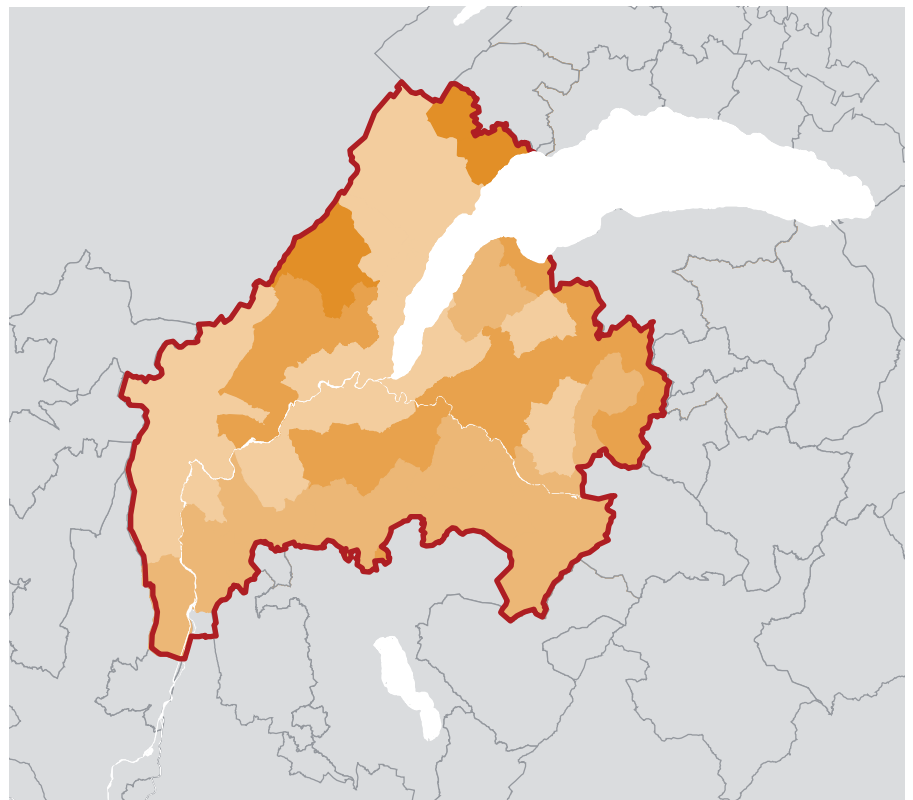
Source : OST

et de Carouge. Dans le district de Nyon et le Genevois-Français, quatre communes ont même une densité supérieure à 250 emplois pour 1'000 habitants : Etrembières (Haute-Savoie), Ségny (Ain), Chavannes-de-Bogis (VD) et Signy-Avenex (VD). Une telle densité s'explique par le fait qu'il s'agit de communes de taille plutôt modeste (moins de 1'500 habitants) dans lesquelles sont implantés de grands centres commerciaux.

La densité d'emplois moyenne la plus forte se trouve dans le district de Nyon, avec près de 90 emplois pour 1'000 habitants, suivi du Genevois-Français (près de 70), alors que Genève en compte moins de 60 (cf. illustration ci-contre).

Ces écarts sont le signe que les zones commerciales de grande taille, destinées à la population genevoise, se situent en partie à l'extérieur des frontières cantonales. Cette tendance s'est amplifiée entre 2001 et 2005 : parmi les 15 communes (comptant au moins 100 emplois dans le commerce de détail) situées dans le canton de Genève, 8 ont enregistré une baisse de l'emploi dans la branche (cf. illustration ci-dessous).

Variation absolue de la densité de l'emploi
 dans le commerce de détail entre 2001 et 2005
 emplois pour 1'000 habitants

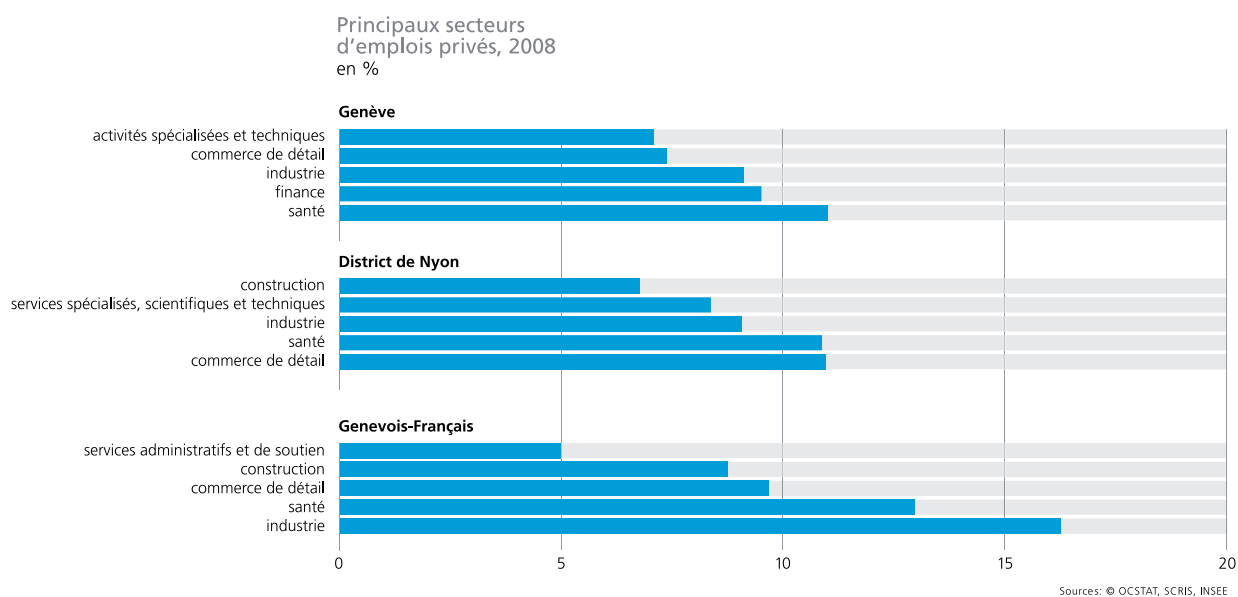


Sources : RFE & SIRENE/DCMO-IGN

- Plus de 6
- Plus de 2,5 à 6
- Plus de 0 à 2,5
- 0 et au-dessous

Les zones de chalandise destinées à la population genevoise, voire vaudoise, se trouvent en grande partie en territoire français, comme l'indique le fait que le commerce de détail alimentaire représente 40% des emplois du commerce dans le Genevois-Français, alors que cette proportion est inférieure à 20% dans le district de Nyon et à Genève. De même, les hypermarchés (surface supérieure à 2'500 m²) représentent près de 50% des emplois du commerce de détail dans le Genevois-Français, alors qu'ils dépassent juste les 30% dans le canton de Genève. En revanche, le district de Nyon détient la palme avec 50%.

Il existe donc un effet frontière pour le commerce de détail dans le « Grand Genève ». Même si le canton de Genève est doté d'un équipement commercial étendu, caractéristique propre aux zones urbaines, une partie de l'équipement à destination de la population de Genève se trouve en France voisine, voire dans le district de Nyon, notamment en matière alimentaire. Et ce mouvement s'est, sans conteste, accru entre 2001 et 2005, une période pendant laquelle la zone frontalière française a connu une forte expansion économique et démographique, alors même que l'euro s'appréciait ou était stable.⁵



On constate une différence assez parlante entre Genève et le district de Nyon, où les 5 principaux secteurs d'emplois privés représentent des proportions assez proches, s'échelonnant de 11 à 7%, et le Genevois-Français où la proportion varie du simple au triple entre le premier et le cinquième.

On observe que le secteur de la construction figure dans le « top 5 » tant dans le district de Nyon que dans le Genevois-Français. A titre de comparaison, la construction, dans le canton de Genève, ne fournit que 5% des emplois.

⁵ Pour plus de détails, se reporter à l'Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 12' – L'équipement commercial dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois, février 2008.

UNE FORTE VALEUR AJOUTÉE

Selon une étude bancaire récente, avec environ 161'700 francs de valeur ajoutée par employé, Genève se place au deuxième rang en comparaison cantonale, derrière Bâle-Ville, et est le seul canton romand nettement au-dessus de la moyenne suisse (146'021 francs). La région de Nyon a une valeur ajoutée par employé de 157'764 francs. Ce classement est sans doute à imputer en très grande partie à un secteur tertiaire qui fournit plus de 83% de la valeur ajoutée brute. La valeur ajoutée brute générée à Genève atteint près de 40 milliards de francs, soit 7,6% de la performance économique suisse totale.

L'emploi se diffuse dans la région

Entre 2001 et 2008, le canton de Genève a vu le nombre d'emplois (hors agriculture) augmenter de 15%, tandis que leur progression a été de 30% dans le district de Nyon et de 20% dans le Genevois-Français.⁶ Ceci n'est pas étonnant en soi, comme le montrent des comparaisons avec d'autres aires urbaines de France et de Suisse.⁷ En effet, la progression de l'emploi est d'autant plus marquée qu'on s'éloigne du centre. Ce mouvement vers la périphérie répond à la fois à des évolutions démographiques et à des nécessités économiques et spatiales. La progression plus rapide en couronne provient d'une meilleure capacité d'accueil, notamment en termes de disponibilité des terrains. Cependant, dans la plupart des cas, la concentration d'emplois est plus importante dans la « banlieue », plus proche du pôle urbain que dans la couronne périurbaine. Cette « banlieue » englobe plus de la moitié du territoire du canton et comprend essentiellement les communes limitrophes de la ville de Genève, riveraines du lac et de l'autoroute de contournement, Onex, Chêne-Bourg et Thônex, par oppositions à la couronne périurbaine, qui comprend les autres communes de la région.

Si l'on regarde à présent les pertes et les créations d'emplois par secteurs, dans le canton de Genève, 3 secteurs ont « surperformé » par rapport à la croissance moyenne des emplois. Il s'agit de l'horlogerie (et l'activité économique à laquelle elle appartient dans les nomenclatures statistiques), qui a créé 46% d'emplois en plus, pour totaliser 12'557 emplois à fin 2008, la finance, plus 19% (28'328 emplois), et l'hôtellerie et la restauration, 16% (16'000 emplois).

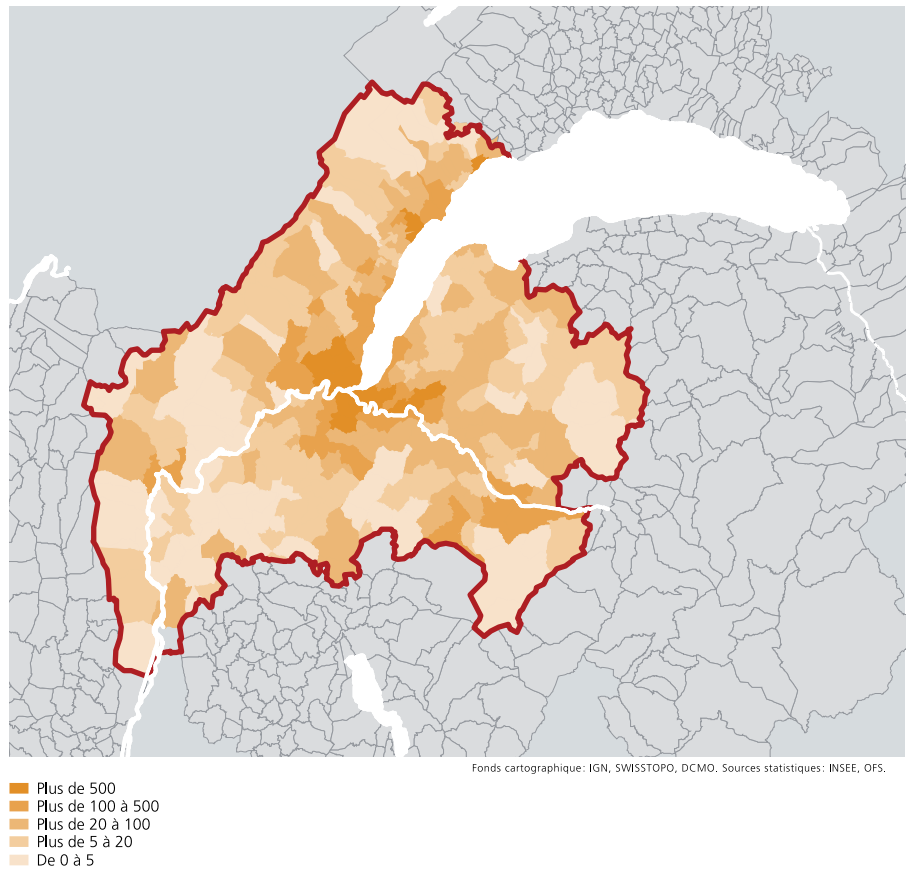
Dans le district de Nyon, la variation, exprimée en pourcentage, peut être spectaculaire, qu'elle soit à la hausse ou à la baisse, telle la fabrication de machines et équipements (hausse de 235%). En chiffres absolus, l'image est quelque peu différente. Ainsi la hausse de 235% recouvre le passage de 45 à 150 emplois. Mais certains secteurs ont réellement progressé de manière impressionnante. C'est le cas, notamment, de la recherche et du développement scientifique, qui ont bondi de 147%, passant à quelque 600 emplois. Les emplois dans les technologies de l'information et de la communication ont plus que doublé, passant à 775 (+111%); ils ont presque doublé dans l'horlogerie pour arriver à 514 (+79%). Quant à la finance, elle occupe désormais 1'925 personnes, soit une progression de près de 72%. Le secteur de la construction a créé près de 23% d'emplois en plus, ce qui contribue à l'augmentation de 161% de l'emploi dans les activités immobilières et de 62% dans les services relatifs au bâtiment et à l'aménagement paysager.

⁶ Pour la France, l'année de référence est 1999 au lieu de 2001.

⁷ Observatoire statistique transfrontalier, *L'agglomération franco-valdo-genevoise prend sa vitesse de croisière*, Synthèse 2007.

LOCALISATION DIFFÉRENCIÉE DES EMPLOIS

Densité de l'emploi privé total,
en 2005, par commune
emplois par km²



Dans toute l'agglomération, on observe un « mouvement » similaire des emplois. Les activités du secteur secondaire se déplacent du centre vers la « banlieue » (l'industrie en particulier) et, plus encore, vers la couronne périurbaine (par exemple, pour la construction). Les services aux entreprises se développent indifféremment, aussi bien dans la ville-centre que dans sa banlieue et, plus loin, dans la couronne périurbaine. Les services de proximité (commerce de détail, hôtellerie et restauration, santé et social, services personnels) s'implantent dans les zones de plus forte croissance démographique (« banlieue » et couronne périurbaine). Par contre, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres aires urbaines, les services financiers quittent la ville-centre et se développent essentiellement dans sa proche banlieue, voire un peu en périphérie, cela vraisemblablement en raison de l'exiguïté du centre-ville de Genève.

Dans la partie française de l'agglomération, les gains d'emplois concernent surtout des branches telles que la construction, le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration, les services personnels, c'est-à-dire des secteurs relevant pour la plupart de l'économie de proximité.

Si l'effet géographique favorise le développement de certaines activités, on voit poindre des indices de différence entre les deux couronnes de Genève : une industrie légèrement en progression côté suisse et en recul côté français, ou encore un commerce de détail qui croît, particulièrement dans la couronne française.

Dans l'ensemble, les activités financières, bien qu'en progression dans chacune des zones (hormis la ville-centre), augmentent plus fortement dans la partie suisse. Certaines activités industrielles vont même jusqu'à n'augmenter que du côté suisse. Côté français, les avantages sectoriels sont liés au commerce de détail, qui se développe alors qu'il régresse côté suisse, ainsi qu'au secteur de la santé, dont la progression est plus marquée en France.

Activité de haute technologie la plus répandue dans l'aire urbaine de Genève, la branche électronique/mécanique de précision/horlogerie illustre bien l'effet frontière. En effet, entre 1995 et 2005, cette activité s'est développée dans le canton de Genève, tandis qu'elle régresse dans la partie française de l'aire urbaine. Ce constat est lié à la progression des activités horlogères, traditionnellement plus développées dans la partie suisse de l'aire urbaine.

Les secteurs dits « à forte intensité de connaissance » (transports aériens, télécommunications, activités financières, immobilier, services aux entreprises, éducation, santé, activités récréatives, culturelles et sportives) correspondent, pour le tertiaire, à ce que sont les activités de haute technologie pour l'industrie. Ils sont nettement plus développés côté suisse, où ils représentent un peu plus d'un tiers des emplois privés (34,5%, 99'000 emplois) en 2005, que côté français, où ils en constituent environ 15% (16'000 emplois). Malgré cela, les évolutions sont proches dans les zones suisses (+42%) et françaises (+43%) de l'aire urbaine. La progression est, par contre, plus faible dans la ville-centre (+13%).

On voit que le district de Nyon a un développement économique semblable à celui de la périphérie de la ville de Genève, pour ce qui est des industries de pointe, et proche de ce qui se passe dans le Genevois-Français, pour le commerce de détail.

L'AÉROPORT: PIÈCE MAÎTRESSE D'UNE MÉTROPOLE

La présence d'un aéroport intercontinental est l'un des éléments constitutifs d'une métropole. L'Aéroport international de Genève – env. 13 millions de passagers en 2011 – offre l'un des réseaux par habitant les plus denses du monde: 55 compagnies régulières et plus de 125 destinations internationales, dont 5 vols directs quotidiens vers l'Amérique du Nord (New York, Newark, Washington et Montréal/Toronto) et plus de 20 autres liaisons intercontinentales (Afrique du Nord, Moyen-Orient, Golfe Persique, Ile Maurice).

Il est également le 2^e aéroport européen d'aviation d'affaires.

Ses clients outgoing (c'est-à-dire habitant la région et allant à l'étranger) proviennent à peu près à part égale de Genève (30%), du canton de Vaud (27%) et de France voisine (25%). Le solde vient du reste de la Suisse, principalement romande.

Les clients incoming ont, pour la vaste majorité d'entre eux (80%) une destination en Suisse, dont un tiers hors de Genève. La proportion de passagers se rendant en France, si elle est en moyenne de 20%, connaît une forte variation saisonnière, passant à 40% en hiver, puisqu'il s'agit de personnes rejoignant directement les stations de ski de Haute-Savoie et de Savoie depuis l'aéroport grâce aux nombreuses dessertes en car. Ce qui fait de Genève l'aéroport des skieurs: plus de 1,2 million de personnes le fréquentent en saison, et la première plaque tournante d'Europe, voire du monde, pour les sports d'hiver.

L'aéroport est véritablement celui du « Grand Genève ». Grâce au dernier tronçon de l'A41 ouvert en décembre 2008, Annecy n'en est qu'à 30 minutes. Elle est, en outre, régulièrement desservie par un service de cars « express ». La ligne régulière « Aerocar » relie, quant à elle, cinq fois par jour, l'aéroport à Chambéry, Crolles et Grenoble. Enfin, il ne faut pas oublier les 175 trains par jour au départ de la gare Genève-Aéroport. Et s'il fallait encore démontrer que l'aéroport est celui de toute la région, il distribue, par exemple, ses informations à plus de 600 agences de voyages de la région Rhône-Alpes, dont 120 sont situées à moins d'une heure de l'aéroport.

Le principal débouché de la production de l'agglomération

L'aéroport joue également un rôle très important dans l'activité économique de l'agglomération, puisqu'il traite annuellement 67'000 tonnes de marchandises. Le fret connaît actuellement une forte croissance (+27% en 2010; +15% pour les 8 premiers mois de 2011).

Le fret aérien concerne des biens à forte valeur ajoutée: horlogerie-bijouterie (en 2010, 2'613 tonnes pour une valeur de 14 milliards de francs), produits pharmaceutiques (8'146 tonnes pour une valeur de 3 milliards de francs) et chimiques (1'598 tonnes pour une valeur de 314 millions de francs), machines et pièces (5'343 tonnes pour une valeur de 708 millions de francs). En valeur, le fret aérien romand à l'export représente plus de 38% du fret aérien helvétique total, alors que les exportations romandes pèsent, globalement, le quart des exportations suisses totales. En 2010, les marchandises exportées représentaient 69,7 milliards de francs.

Grâce au secteur français de la halle de fret, les marchandises en provenance ou à destination de France peuvent bénéficier d'un dédouanement intra communautaire, puis être acheminées directement au réseau routier et autoroutier français, sans passer par le territoire suisse.

En tant qu'entreprise, la plate-forme aéroportuaire est, en outre, un acteur important de la scène économique locale, puisqu'il représente 8'500 postes de travail sur le site, répartis au sein de 150 instances et sociétés distinctes, qui génèrent à leur tour environ 24'000 emplois. En 2010, l'aéroport a connu un chiffre d'affaires de plus de 320 millions de francs, engendré environ pour moitié par les activités aéronautiques et pour moitié par les recettes commerciales.

La crise économique de 2008-2009 a constitué un stress test pour les emplois du « Grand Genève ». Le taux de chômage a augmenté de part et d'autre de la frontière, mais il a été plus marqué côté français, notamment en raison du poids plus important de l'industrie. Le nombre de « chômeurs frontaliers »⁸ a également fortement augmenté, deux fois plus vite que les chômeurs « autochtones » de l'Ain et de la Haute-Savoie. Les jeunes ont été particulièrement touchés par le chômage frontalier, vraisemblablement parce que les « derniers arrivés » sont souvent les premiers licenciés.⁹

En termes relatifs, la hausse du chômage la plus sensible est cependant enregistrée dans le district de Nyon. A Genève, on remarque en outre que la crise s'est fait ressentir avec un certain effet retard : le pic de chômage ne s'est produit qu'au tout début 2010, alors qu'il était stabilisé, voire amorçait une légère baisse dans le Genevois-Français.

UN SECTEUR PARTICULIER : LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les organisations internationales se divisent entre secteur public, composé des organisations gouvernementales internationales, des missions permanentes et des consulats d'Etats étrangers, et secteur privé, constitué d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Au total, ce sont quelque 30'000 personnes qui travaillaient dans ce secteur en 2010, soit 10% de l'emploi total du canton.

28 organisations gouvernementales internationales, employant environ 25'000 personnes, sont établies à Genève. Si l'on connaît bien les agences de l'ONU ou des organisations telles que le CERN, d'autres sont moins connues, telles que l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales ou le Bureau international des textiles et de l'habillement. 4'000 fonctionnaires travaillent auprès des missions permanentes de 166 Etats étrangers et 121 organisations internationales non gouvernementales occupent un peu plus de 2'000 personnes. Si la présence de ces organisations génère des coûts pour la Confédération et le Canton sous forme d'exonérations fiscales pour les organisations internationales, d'un soutien par des contributions et la mise à disposition d'immeubles, elle offre aussi d'importantes retombées économiques à Genève. En 2010, les dépenses des organisations gouvernementales internationales atteignaient CHF 5,5 milliards (env. 90% de dépenses courantes pour les salaires et autres charges d'exploitation, et 10% de dépenses d'investissement). On estime que la moitié reviendrait au canton de Genève, surtout par le biais de la consommation des employés, des dépenses de matériel et des investissements des organisations. Les conférences et autres réunions générées par ces organisations ont fait venir dans le canton plus de 170'000 personnes en 2009, générant ainsi une valeur ajoutée pour le Canton¹⁰.

⁸ Personnes ayant travaillé en Suisse et indemnisées par Pôle Emploi (France).

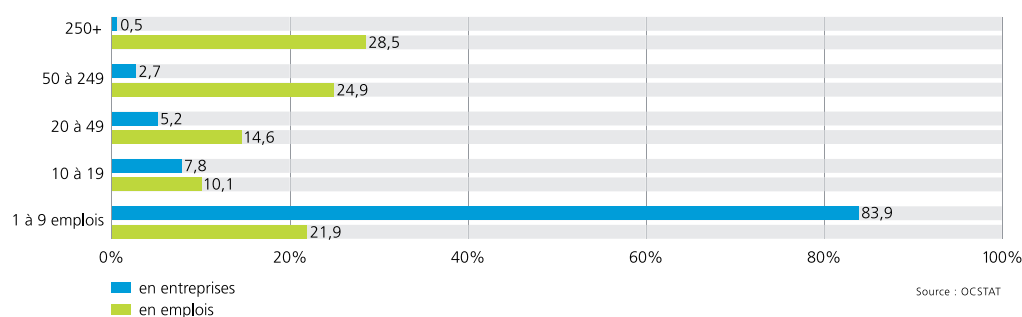
⁹ Cf. Observatoire statistique transfrontalier, *Les accroc de la conjoncture n'entravent pas la dynamique de la région transfrontalière*, Synthèse 2010.

¹⁰ OCSTAT.

Typologies d'entreprise différenciées

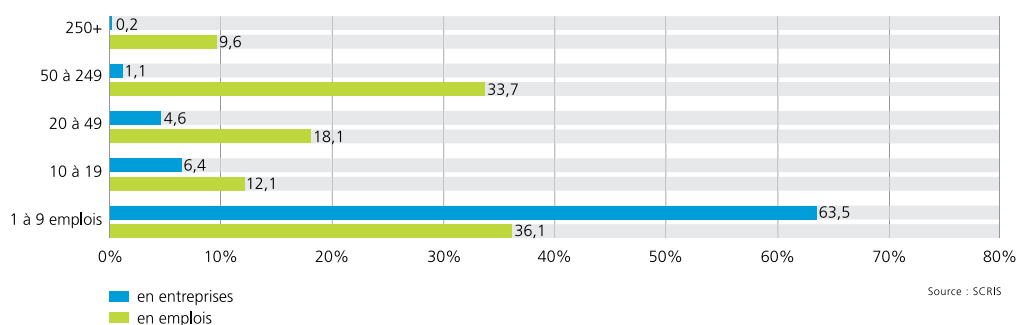
Quant à la répartition des emplois par entreprise, on observe une certaine diversité. Dans le canton de Genève, 22% des emplois se trouvent dans des entreprises de moins de 10 personnes. A l'autre extrémité du spectre, plus de la moitié des emplois se trouvent dans des entreprises de plus de 50 personnes. 119 entreprises – soit moins de 1% du nombre total d'entreprises – occupant plus de 250 personnes représentent même 30% des emplois.

Genève – établissements et emplois, selon la taille de l'établissement, 2008



En 2010, le plus grand employeur privé du canton était Rolex, avec plus de 4'000 employés, suivi de Migros Genève (plus de 3'000), de Procter & Gamble (près de 2'000), de Pictet & Cie (2'000) et du Groupe Coop (1'900). Parmi les 20 plus grands employeurs privés figurent 7 banques, 3 horlogers, 3 groupes du commerce de détail, 2 entreprises actives dans le secteur pharmaceutique, les arômes et le parfum, 2 sociétés actives dans les services aux entreprises, 1 réseau de santé et 1 producteur de biens de grande consommation. Dans l'absolu, les deux plus grands employeurs du canton sont l'Etat (17'000 fonctionnaires), suivi des Hôpitaux Universitaires de Genève (9'000) et de l'Université qui, comme Rolex¹¹, compte plus de 4'000 employés.

Nyon – établissements et emplois, selon la taille de l'établissement, 2008



¹¹ GUERTCHAKOFF Serge in *PME Magazine*, juin 2010

Dans le district de Nyon, l'homogénéité est plus grande qu'à Genève: 63% des entreprises de moins de 10 personnes concentrent 36% des emplois. Il y a très peu de très grandes entreprises.

Dans le Genevois-Français, la répartition est également plus homogène qu'à Genève, du fait que le nombre d'entreprises occupant plus de 50 personnes est substantiellement plus faible. Sur les 20 plus grands employeurs de la zone, 9 sont des établissements publics (collectivités ou hôpitaux). La première entreprise privée est Bayer, qui occupe plus de 500 personnes, les autres se situant dans la tranche entre 200 et 499 personnes. Ce hit-parade comprend 4 fabricants de machines/équipementiers automobiles, 2 entreprises de la chimie et de la pharma, 1 centre commercial, 1 société d'exploitation d'autoroute, 1 société de conseil en gestion et 1 établissement de loisirs (le domaine de Divonne). Ce classement doit cependant être pris avec quelques réserves. Par exemple, Migros France, qui occupe quelque 850 personnes, n'y figure pas.

Répartition des emplois en fonction du nombre de postes dans l'entreprise

Chiffres 2008	1 à 9 employés	10 à 19	20 à 49	50 et plus	dont plus de 250
Genève	22%	10%	14,6%	53,4%	28%
Nyon	36%	12%	18%	33,7%	9,6%
Genevois-Français	27%	14%	20%	38%	n.d.

LE « GRAND GENÈVE » EN PRATIQUE : LE POINT DE VUE DES ENTREPRISES

A l'initiative de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) Haute-Savoie et de la Fédération des entreprises romandes, une enquête a été menée en 2007¹² auprès d'une centaine de PME suisses et françaises pour connaître leur degré d'échange et de collaboration ainsi que leurs attentes. Premier constat réjouissant, 90% des entreprises ont des contacts avec le pays voisin, tant du côté suisse que français. Si les entreprises françaises ont surtout des clients en Suisse, les PME suisses ont, à parts égales, des clients et des sous-traitants en France. Les entreprises françaises pensent cependant souffrir d'un déficit d'image en Suisse, alors que l'inverse est plutôt vrai pour les entreprises suisses.

La volonté de développement des activités en pays voisin est plus forte pour les entreprises françaises que suisses, mais elle repose davantage sur des opportunités rencontrées que sur une stratégie commerciale établie. Le développement se conçoit avant tout comme des partenariats commerciaux pour réaliser des projets particuliers, car ils sont peu onéreux et simples à mettre en œuvre. Toutefois, il est permis de penser que l'absence de programme à moyen et long termes porte en elle la limite d'un tel développement.

La connaissance du cadre administratif et réglementaire est une pierre d'achoppement, mais l'étude révèle que les Français connaissent moins les procédures suisses que l'inverse. En conséquence, les demandes des entreprises tendent vers une aide concrète aux démarches administratives, les informations à disposition étant jugées plutôt trop nombreuses que pas assez. Paradoxalement, l'étude a montré que les chefs d'entreprises sont relativement ignorants des règles à respecter, indépendamment de leur complexité. Trois types de contraintes ont par ailleurs été identifiés : le respect de la garantie décennale dans le bâtiment, l'exigence de représentation fiscale et les procédures en cas de détachement du personnel.

En second lieu, les PME demandent que soient créées des occasions de rencontres orientées « business », par opposition aux rencontres d'information générale qui sont généralement proposées.

Enfin, l'étude met aussi en lumière le fait que les entreprises suisses considèrent la création d'une offre de formation transfrontalière comme une priorité, l'absence de correspondance entre les métiers, diplômes ou compétences pour certaines branches constituant un réel handicap dans certaines branches.

¹² INTERREG III A France Suisse, *Projet de coopération des PME franco-suisses pour un développement intégré et équilibré des PME du territoire lémanique*, rapport final 2007, CGPME Haute-Savoie, Fédération patronale vaudoise, Fédération des entreprises Genève.

HÔTELLERIE

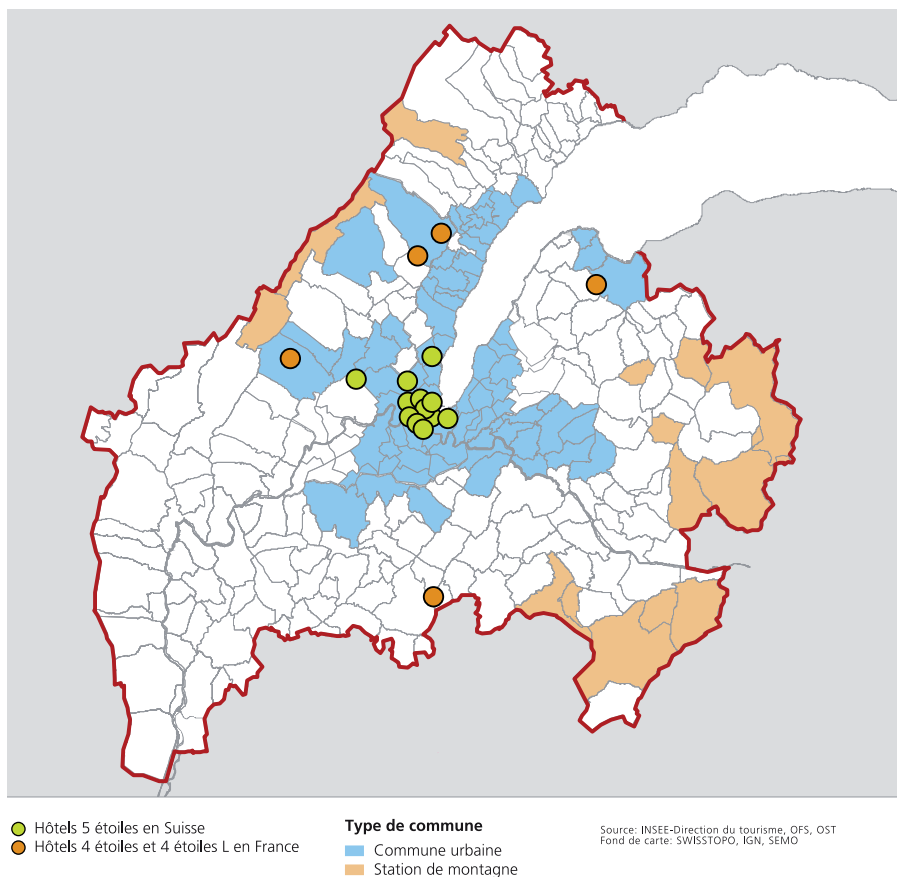
En 2008, 270 hôtels sont recensés dans le « Grand Genève », offrant près de 13'000 chambres. La moitié d'entre eux (49%) et la grande majorité des chambres (71%) se trouvent dans le canton de Genève.

A l'intérieur de l'agglomération transfrontalière, les différences sont marquées de part et d'autre de la frontière du canton de Genève. Elles se sont même renforcées au cours des dernières années. La forte croissance de l'hôtellerie genevoise, entre 2003 et 2008, ne connaît notamment aucun équivalent ailleurs dans l'agglomération. On note certes une hausse de la capacité hôtelière dans le district de Nyon, mais elle est très faible. La diminution dans le Genevois-Français est analogue à celle enregistrée dans le reste des deux départements. Globalement, dans l'agglomération, le nombre d'hôtels reste le même entre 2003 et 2008.

Cet effet frontière est inverse à celui que l'on observe, par exemple, dans le domaine du commerce de détail, où les commerces s'établissent plutôt à l'extérieur du canton.

Un seul point commun pour les différents territoires : le tourisme d'affaires est prédominant dans l'ensemble de l'agglomération. A l'instar des données sur l'équipement, le poids du canton de Genève se fait sentir dans les caractéristiques de la fréquentation de l'agglomération, comparativement à celles de l'ensemble du territoire franco-valdo-genevois. La part des hôtes étrangers y est ainsi plus grande (67,0% contre 53,3%) et la durée de séjour y est plus faible, du fait de l'importance du tourisme d'affaires à Genève (2,0 jours contre 2,2). Pour la même raison, le taux d'occupation des chambres y est aussi plus élevé. Enfin, les hôtels 5 étoiles sont concentrés à Genève.¹³

Hôtels de luxe
par commune, en 2008



¹³ Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 12'' : L'équipement hôtelier dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois, janvier 2009.

APPUYER LES ENTREPRISES AU-DESSUS DE LA FRONTIÈRE: LA VOCATION DU DÉPARTEMENT ENTREPRISES FRANCE DE LA BCGE

Créé en 2004, le département Entreprises France de la BCGE traite des dossiers cross border. Son cœur de clientèle est essentiellement constitué d'entreprises ayant des besoins variés de financement tant en équipement qu'en investissement. Rencontre avec Bernard Quin et Philippe Beal, experts en financement d'entreprises, dont la longue expérience de ce terrain subtil, tant français que suisse, leur permet d'analyser la situation avec grande acuité.

Des implantations transfrontalières réussies

L'installation de l'autre côté de la frontière, quelle qu'elle soit, ne présente plus, aujourd'hui, les mêmes difficultés qu'il y a 15 ans. Il existe des lieux où recueillir les premiers renseignements et la volonté politique de favoriser ces mouvements est forte. Cependant, notent les experts, en matière de conseils, les compétences vraiment transfrontalières sont encore rares. La BCGE a accompagné un certain nombre de dossiers avec succès. En voici quelques exemples :

- Une entreprise française de distribution d'équipements coûteux, offerts au grand public, a acquis un groupe de magasins dans la région lémanique, grâce à un financement de la BCGE. En transposant le même modèle d'affaires, il s'est avéré que les gisements de rentabilité étaient de 1 à 2% plus importants en Suisse qu'en France. Cela est dû à un ensemble de facteurs : les acheteurs négocient moins, les clients sont plus fidèles et font confiance aux vendeurs qu'ils connaissent depuis longtemps et les ristournes, de la part des fabricants en fonction des objectifs, ne sont pas identiques.
- Un groupe, présent sur tout le pourtour du lac, a manifesté son intention d'ouvrir un magasin à Genève. La BCGE l'a orienté sur une surface commerciale ainsi que sur une fiduciaire et a assuré son financement en lui octroyant un prêt en euros destiné à des besoins en francs suisses, avec garanties en France.
- On rencontre aussi des mouvements de Suisse vers la France. C'est le cas d'un groupe de production, dont le marché est mondial. Le siège ainsi que la recherche et le développement sont à Genève, la production est en France voisine. Le prix de revient est plus avantageux, grâce aux coûts plus faibles tant de la main-d'œuvre que des locaux. Cela permet aussi de neutraliser les effets de change. La société achète ses matières premières en yuans, puisque la Chine en est le premier producteur mondial, et vend ses produits essentiellement en euros, dollars et yens. La BCGE finance les 2 structures, la française et la suisse.
- Un groupe français, actif dans les services in situ aux grandes multinationales, a fait l'acquisition de deux entreprises suisses spécialisées. Ces acquisitions ont permis à l'entreprise de devenir le numéro 2 de sa branche. Elle est également passée de française à européenne en installant sa holding au Luxembourg. Dans ce cas, la cherté de la Suisse n'avait aucune incidence sur la marche des affaires, puisque l'entreprise paie en dollars des employés spécialisés actifs dans le monde entier.

Des cultures très différentes

Toutes les tentatives d'implantation transfrontalière ne se terminent malheureusement pas par un succès. Ainsi, dans la profession, on raconte l'épisode d'une entreprise genevoise qui, souhaitant participer aux appels d'offres européens, a voulu mettre un pied dans l'Union européenne. Pour ce faire, elle a repris une petite société française. Mais elle s'est retrouvée avec une grosse créance demeurée impayée.

Et les spécialistes de citer encore le cas d'un médecin français ayant racheté un cabinet médical à Genève. Or, celui-ci était grevé d'une créance envers la caisse des médecins, créance qui figure au bilan en France, mais pas en Suisse. « Il ne faut pas sous-estimer la différence de présentation comptable entre la Suisse et la France, explique Bernard Quin. Les débiteurs, notamment, ne

sont pas traités de la même façon. » En Suisse, une souplesse de présentation existe, alors qu'en France la comptabilité est très rigoureuse avec une présentation très normée. Cette flexibilité est très déstabilisante pour les Français.

Des différences apparaissent aussi dans d'autres domaines. En France, lors du remboursement anticipé d'un crédit par un particulier, la pénalité est plafonnée, ce qui n'est pas le cas en Suisse. Ou encore pour la cédula hypothécaire : en Suisse, elle peut être passée d'une banque à une autre. En France, le changement est impossible. Le processus est donc très coûteux, car il faut contracter une nouvelle hypothèque dans le nouvel établissement.

Si des entreprises suisses font parfois des expériences douloureuses en s'implantant en France, l'inverse est également vrai. L'homogénéité du « Grand Genève » est souvent surévaluée par les Français qui, arrivant en Suisse, s'aperçoivent à leurs dépens que les pratiques ne sont pas les mêmes. L'importance du goodwill est aussi parfois mal appréciée.

Au-delà des aspects législatifs et humains, Bernard Quin relève que, pour appréhender parfaitement une installation transfrontalière, il est nécessaire d'anticiper toutes les interactions futures possibles. Etablir une société est une chose, mais il faut réfléchir à long terme et planifier ce qui se passera par la suite, par exemple avec les revenus de la société. Et ce d'autant que, dans le cas de grands groupes, il existe encore souvent une holding dans un autre pays. Les relations dans ce cas sont triangulaires et non pas seulement bilatérales.

Attractivité liée aux conditions-cadre

« La dépréciation de l'euro a amené des entreprises françaises, qui ont perdu confiance dans leurs banques ou qui ont du mal à trouver des financements, à placer ou à emprunter de l'argent chez nous, explique Bernard Quin. Pour les entreprises qui ont leur siège en Suisse, mais dont les marchés sont en euros, l'effet de change est dévastateur, il les encourage à faire des économies drastiques ou à envisager de délocaliser leur centre de coûts dans un lieu moins cher. »

Toutefois, ce mouvement potentiel vers la France se heurte à des résistances. En premier lieu, les incertitudes fiscales régnant en France rebutent. De plus, le volet social est très complexe : pour s'en convaincre, il suffit de comparer une fiche de paie suisse, qui tient en général sur une demi-page, et une fiche française, qui en fait au moins deux. Enfin, les conditions réglementaires sont très différentes. Dans le secteur du bâtiment, on peut citer la nécessité pour un promoteur de fournir une garantie bancaire d'achèvement. Les entreprises du bâtiment devant, pour leur part, assumer une garantie décennale. Ce sont autant de freins très réels et très puissants.

A cela s'ajoutent des considérations plus subjectives. L'aura de Genève est clairement un critère de choix. « En termes d'image, s'installer à Genève ou à Saint-Genis-Pouilly ne produit pas le même effet. » Les spécialistes observent également que, toujours du point de vue de l'image, il est plus facile pour une entreprise genevoise de s'installer en France que l'inverse.

La situation fiscale joue également un rôle pour certains types d'activité, notamment de négoce. Ainsi, des entreprises françaises ont installé en Suisse leurs centrales d'achats, afin de pouvoir acheter leurs matières premières dans une zone géographique à faible coût pour les revendre dans une zone de chalandise à fort pouvoir d'achat. Si les matières premières achetées ne transitent pas par la Suisse, ce type d'entreprise bénéficie d'une fiscalité plus douce. C'est, par exemple, un produit qui peut être conçu en France, fabriqué en Chine, acheté depuis la Suisse et revendu ailleurs en Europe.

Enfin, il existe aussi quelques cas où une entreprise pourrait s'installer indifféremment en France ou en Suisse. « Dans ces cas-là, on s'attendrait à ce qu'elle choisisse la localisation la moins onéreuse, disent-ils. Mais, en réalité, ce n'est pas toujours ce choix qui est fait. »

Le centre d'expertise France de la BCGE à Genève, associé à une présence de la banque à Lyon – depuis 1994 – et à Annecy constituent pour de nombreux entrepreneurs, des deux côtés de la frontière, un apport de visibilité. « La porte de l'invisible doit être visible, cette citation de René Daumal est un peu notre sacerdoce », confirment nos deux experts !

MIGROS: UNE EXPÉRIENCE TRANSFRONTALIÈRE DE PLUS DE 20 ANS

« Notre stratégie outre-frontière date de plus de 20 ans », raconte Guy Vibourel, directeur général de Migros Genève. « A l'époque, nous pensions que les frontières économiques et politiques allaient s'estomper et que le « Grand Genève » deviendrait un vaste bassin d'échanges. De fait, les gens vivent en symbiose dans ce bassin depuis la fin de la guerre. »

En tant qu'entreprise, Migros se porte naturellement là où se trouvent ses futurs clients, raison pour laquelle Migros France a été créée. L'objectif était que, à un horizon de 15 ans ou 20 ans au maximum, Migros Thoiry et Migros Etrembières fassent intégralement partie de Migros Genève, avec le même assortiment et la même façon d'être. « Or, constate Guy Vibourel, 20 ans après la création de ces entités, nous en sommes très éloignés. Certes, les frontières sont ouvertes pour les individus. Mais en termes de fonctionnement, de législation et de mentalités, on est resté dans deux mondes qui présentent encore des différences. On parle beaucoup, mais le changement s'effectue très lentement. Et dès que survient une crise, la tension est immédiate. »

Le pouvoir du porte-monnaie

« Concrètement, poursuit Guy Vibourel, la frontière fait que nous sommes dans des vases communicants difficiles à gérer. La chute de l'euro en fournit un excellent exemple. En Suisse, nous avons fait le choix de favoriser les produits suisses, en particulier pour la viande et les produits laitiers, et un quart de ce qui est vendu dans nos supermarchés est fabriqué dans nos propres usines en Suisse. Aujourd'hui, nos consommateurs, qui ont applaudi cette politique, vont de l'autre côté, car ils y trouvent un avantage économique.

» Or, nous avons en Suisse une politique sociale qui prévoit notamment un salaire minimum. Une vendeuse commence avec 4'000 francs par mois sur 12 mois. En France, le SMIC est à environ 1'300 euros, soit un tiers du salaire suisse. De même, l'exploitation d'un magasin est plus compliquée en Suisse – les durées d'ouverture sont moindres – et les coûts plus importants. En Suisse, chaque nouveau magasin Migros est minergie. Le coût du transport augmente également, que ce soit en termes de taxes ou de temps. Il est bientôt plus facile de venir depuis Annecy que de livrer à Vézenaz !

» Enfin, Migros a toujours répondu volontiers aux demandes d'aide pour des projets culturels ou sociaux. Mais aujourd'hui, nous avons du mal à accepter que des gens que nous avons parfois soutenus partent plus souvent faire leurs achats de l'autre côté. »

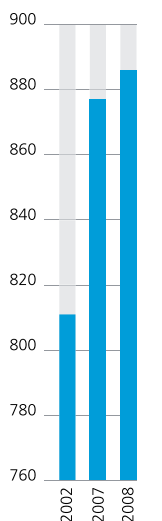
Gérer les différences

Migros emploie environ 3'500 personnes, dont un petit tiers est frontalier, parmi lesquelles il y a des Français et de plus en plus de Suisses. A fin 2011, compte tenu de la marche des affaires, la politique salariale sera limitée. Mais cela aura moins de conséquences pour le tiers des employés qui aura bénéficié de l'effet de change. Cette situation peut créer de cas en cas – et malheureusement – des tensions au sein de l'entreprise, relève Guy Vibourel.

Cela n'empêche pas Migros de continuer à chercher le moyen d'estomper la frontière. Le Centre Vitam'Parc, à Neydens, a été créé un peu pour cela ; il affiche d'ailleurs une très bonne mixité de la fréquentation. Comme toute entreprise établie en France voisine, proche de Genève, Migros fait l'expérience du recrutement difficile. La solution : considérer que Migros France est un centre de formation. C'est donc un passage obligé pour un Français qui voudrait venir travailler à Migros à Genève. Et, de fait, la mobilité n'est pas aussi forte qu'attendue, car l'intérêt économique de venir travailler à Genève, notamment pour une personne qui a des enfants, n'est pas évident.

UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE QUI NE SE DÉMENT PAS

Population du «Grand Genève»
milliers d'habitants



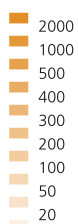
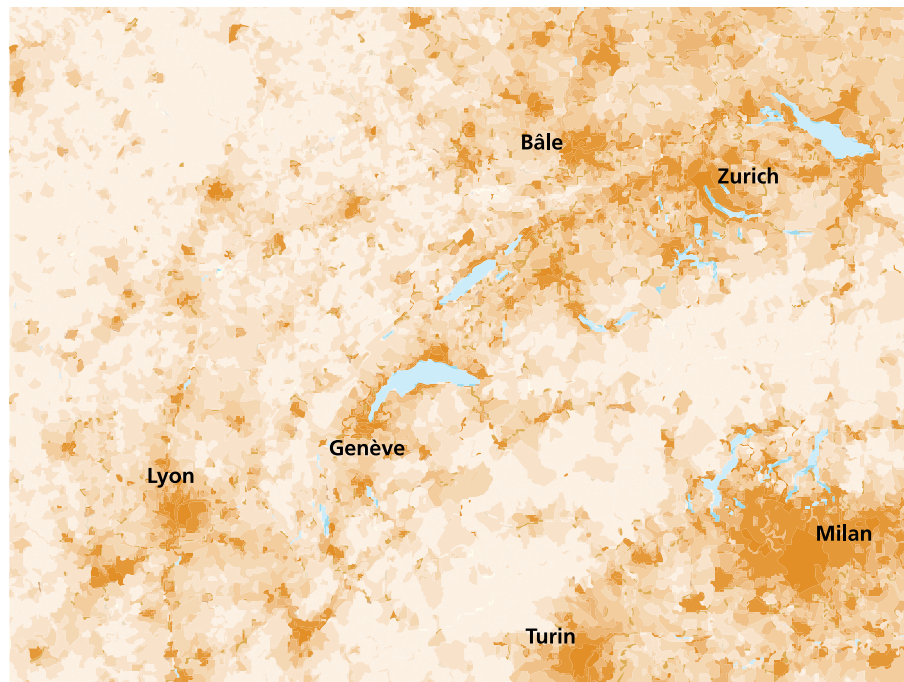
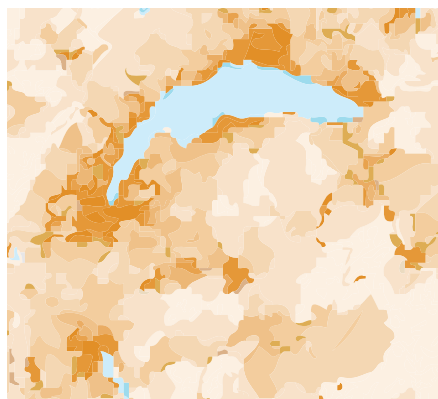
Source : OST

A la fin 2008, le « Grand Genève » comptait près de 890'000 habitants, soit 9% de plus qu'au 1^{er} janvier 2002.

Le dynamisme démographique du « Grand Genève » dépasse toujours nettement celui du territoire transfrontalier franco-valdo-genevois (les cantons de Genève et Vaud dans leur ensemble, ainsi que les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie), qui est lui-même plus fort que celui de Rhône-Alpes et des espaces nationaux suisse ou français.

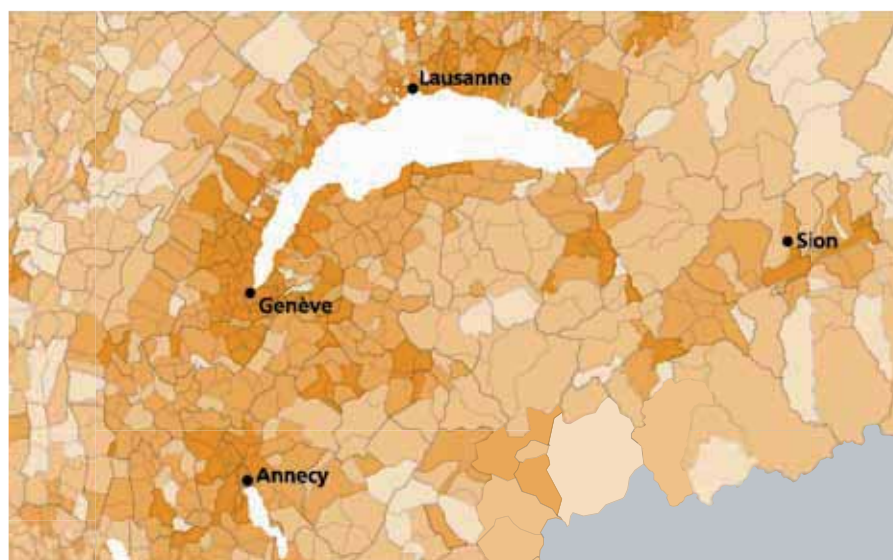
La croissance dans le canton de Genève a été relativement soutenue pendant cette décennie, généralement supérieure à 1% par année en moyenne, avec des creux en 2007 et 2009. Dans le district de Nyon, la croissance a été constamment supérieure à 2% depuis 2004, pour culminer à 2,9% à fin 2008, avant de « retomber » juste en dessous de la barre des 2% à fin 2009. Le Genevois-Français connaît aussi pendant cette période une croissance proche ou égale à 2%. C'est d'ailleurs la région de France qui a connu, depuis 20 ans, le plus fort accroissement de population, avec la banlieue parisienne et les zones littorales.

Densité de population communale
en habitants/km²



©EPFL-Chôros/AJ08 Sources: OFS, INSEE, ISTAT, Statistik Austria, AVW Statistik, Statistische Landesämter Baden-Württemberg/Bayern Fond: EuroBoundaryMap/MicroGIS/Chôros

Variation annuelle de la densité
de population entre 1999 et 2006
variation absolue du nombre d'habitants au km², par commune



■ + 1,6 et plus
■ de + 1 à moins de + 1,6
■ de 0 à moins de + 1
■ moins de 0

Une croissance due à un solde migratoire positif

Cette croissance est en large part due à l'arrivée de nouveaux habitants. Pour chacune des zones (Genève, district de Nyon et Genevois-Français), le solde migratoire représente 60% de l'accroissement de la population.

Entre 2002 et 2007, Genève a connu un solde migratoire de 2'600 personnes en moyenne. Celui-ci a fluctué en 2008-2009 (4'100 en 2008 et 2'800 en 2009) pour s'établir à 4'546 personnes en 2010, l'une des plus fortes croissances de population enregistrées depuis le début des années 1970.

Le solde migratoire du district de Nyon, quant à lui, s'est établi en moyenne à 1'200 personnes par an entre 2004 et 2007, puis a subi les mêmes fluctuations que celui de Genève (1'780 personnes en 2008 et 972 en 2009), mais reste en dessous des 1'000 personnes en 2010.

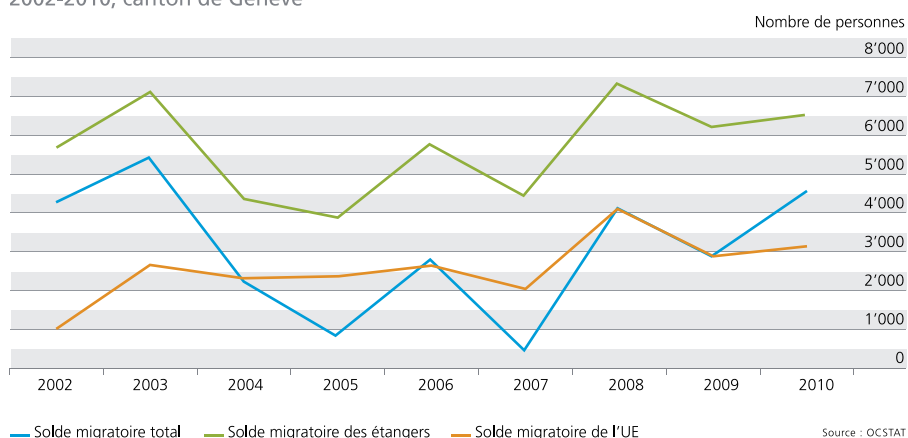
Dans l'un comme dans l'autre canton, plus de 90% des immigrés arrivent d'un pays étranger à la Suisse (les autres en provenance d'un autre canton). Les détenteurs d'une nationalité de l'Union européenne constituent l'effectif le plus important (51% à Genève en 2009 et 64% dans le canton de Vaud) et leur premier motif d'immigration est l'exercice d'une activité lucrative.

Dans le canton de Vaud, les apports migratoires grandissants en provenance des pays de l'Union européenne contribuent à modifier la composition de la population étrangère du canton. La part de la population originaire d'un pays de l'Union qui, de 88% en 1980, a diminué jusqu'à 69%, augmente à nouveau depuis 2005 et s'établit à 71% en 2009. En quatre ans, le nombre des Européens de l'Union a augmenté de 23'200 personnes, soit une progression annuelle moyenne de +4,2%. Dans le même temps, la population originaire des autres pays n'a crû que de 3'300 personnes, soit +1,4% en moyenne par année.

Dans le canton de Genève, ces phénomènes sont plus dilués. D'une part, la présence des organisations internationales et de nombreuses multinationales crée des flux de population importants en provenance de pays hors de l'Union européenne. D'autre part, les très nombreux ressortissants de l'Union européenne que sont les frontaliers résident en dehors du canton. On remarque cependant deux sauts quantitatifs, en 2003 et 2008, avec un solde migratoire des ressortissants de l'UE qui passe à 2'600, puis à 4'100. Cela dit, dans le canton, la part des immigrés en provenance d'un pays de l'Union augmente depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, passant de 46% en 2002 à 51% en 2009. On doit voir là l'effet de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux le 1^{er} juin 2002 et la libre circulation complète des personnes avec 17 pays de l'Union européenne le 1^{er} juin 2007.

Néanmoins, la part des Européens de l'Union dans la population étrangère du canton de Genève se contracte légèrement (66% en 2005 et 64% en 2009). Cette évolution s'explique par des facteurs tels que les naturalisations (4'400 en moyenne chaque année depuis 2000), le retour au pays des anciens immigrés ou encore, phénomène propre à Genève, l'émigration en France voisine.

Solde migratoire en fonction de l'origine, 2002-2010, canton de Genève

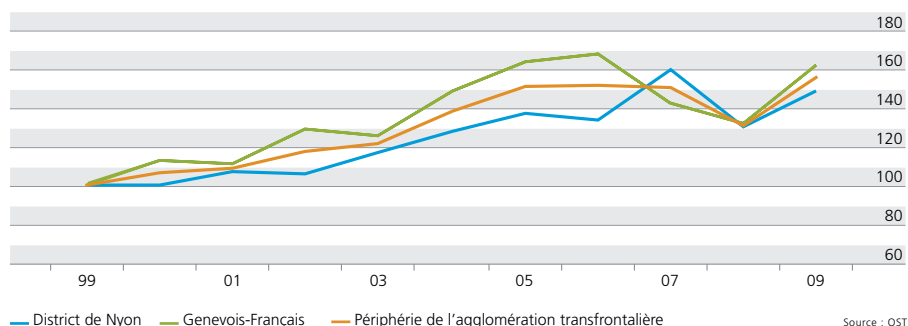


Ces Genevois qui déménagent

Depuis de nombreuses années, le mouvement de population en provenance du canton de Genève vers la périphérie de l'espace transfrontalier genevois ne cesse pas. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002 l'a amplifié.

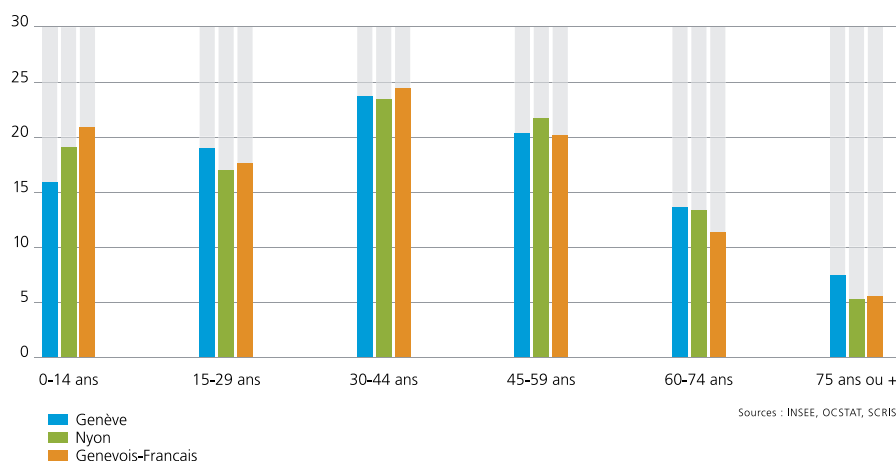
Ralenti en 2008, il reprend de la vigueur en 2009. Le district de Nyon comme le Genevois-Français sont concernés. Les données restent partielles, car tous les résidents du canton de Genève qui partent s'installer ailleurs ne déclarent pas explicitement leur destination et, parmi ceux qui s'installent en France voisine, nombreux sont les titulaires de la double nationalité. Néanmoins, les chiffres dont on dispose donnent un ordre de grandeur : 1'700 personnes se sont installées dans le district de Nyon en 2009 et 2'000 dans le Genevois-Français, parmi lesquelles deux tiers dans sa partie haut-savoyarde. Deux tiers des nouveaux installés en France voisine sont de nationalité suisse.

Destination des émigrants
du canton de Genève (début 1999 = 100)



Typologie de la population

Classes d'âges dans le « Grand Genève »,
 2010 (pour la France = 2008)
 en %



La structure d'âge de la population montre que les tranches les plus jeunes sont davantage représentées dans le canton de Genève que dans l'ensemble de la Suisse, en particulier entre 25 et 39 ans. Comme chez ses voisins romands, les classes d'âge des enfants en âge préscolaire et scolaire sont également davantage présentes. Avec seulement 16% de la population en âge de retraite, Genève compte environ 4 personnes en âge d'exercer une activité lucrative pour un retraité.

Pour le district de Nyon, on remarque que la proportion de jeunes enfants (0 à 4 ans) augmente très fortement (trois fois plus que pour l'ensemble de la Suisse). Les populations jeunes, comme à Genève, sont également très fortement représentées, ce qui donne un caractère familial marqué au district.

Dans le Genevois-Français, la proportion des personnes au-dessus de 45 ans a augmenté plus fortement que les autres au cours des 10 dernières années. L'arrivée de nouveaux habitants en provenance de Suisse modifie toutefois un peu cette image de population vieillissante. En effet, les 30 à 39 ans représentent un tiers de la population des nouveaux habitants en provenance de Suisse; ils sont deux fois plus nombreux que les 30-39 ans déjà établis dans le Genevois-Français. Les 40-49 ans sont aussi légèrement surreprésentés parmi les nouveaux arrivés. Les moins de 15 ans sont également nombreux, car les migrants trentenaires sont, pour beaucoup, accompagnés d'enfants de moins de 15 ans. Entre 15 et 30 ans, c'est l'inverse, car, à l'âge des études et du premier emploi, ce sont plutôt les centres des agglomérations qui attirent.

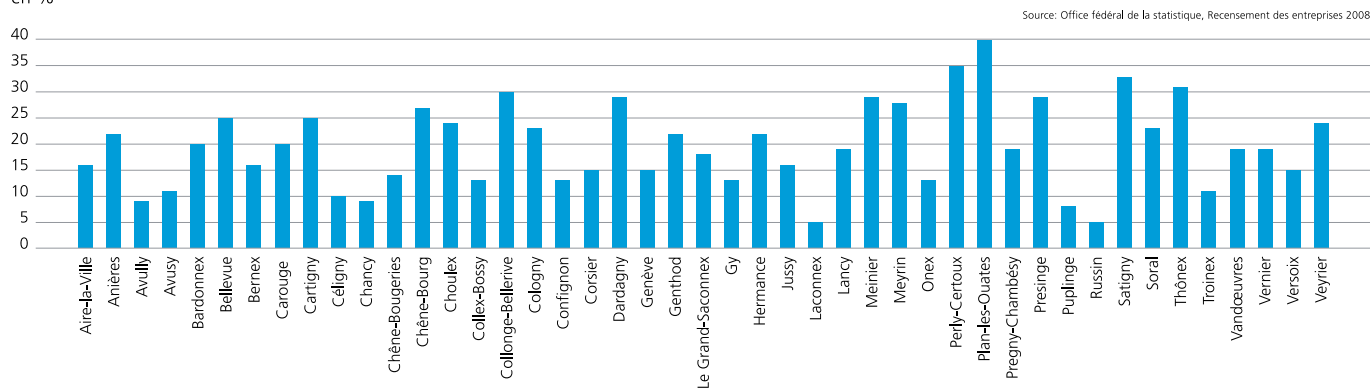
La migration en périphérie des familles et des personnes jeunes n'est toutefois pas un phénomène propre au « Grand Genève », il est régulièrement observé dans les agglomérations.

Frontaliers et augmentation du nombre des emplois : un binôme

Le nombre de frontaliers actifs progresse régulièrement. Dans le canton de Genève, le taux annuel moyen de croissance entre 2000 et 2008 dépassait 8%. Cette croissance s'est infléchi légèrement en 2005 et, surtout, en 2009, du fait de la conjoncture. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le nombre de frontaliers étrangers en activité ne progresse pas plus vite que l'emploi total dans les deux cantons. Il est intéressant de rapprocher le cas genevois du reste de la Suisse, où la progression du nombre de frontaliers a été plus forte que celle de l'emploi. Cela s'explique par le fait que les entreprises genevoises ont largement fait appel à la main-d'œuvre frontalière (avec notamment une croissance supérieure à 10% en 2003 et 2004) dès le début de la libéralisation du statut de frontalière en 2002. Les entreprises vaudoises ont suivi le mouvement peu de temps après, alors que, dans le reste de la Suisse, un délai d'adaptation plus long a été nécessaire. D'autant plus que les frontaliers n'avaient pas la possibilité de travailler dans tout le pays avant le 1^{er} juin 2007, date de la suppression des zones frontalières.

En 2010, cependant, la progression est repartie à la hausse (+4,7%). Dans le même temps, le nombre d'emplois recensés dans le canton a progressé de 0,5%. Environ 20% des emplois du canton sont occupés par des frontaliers.

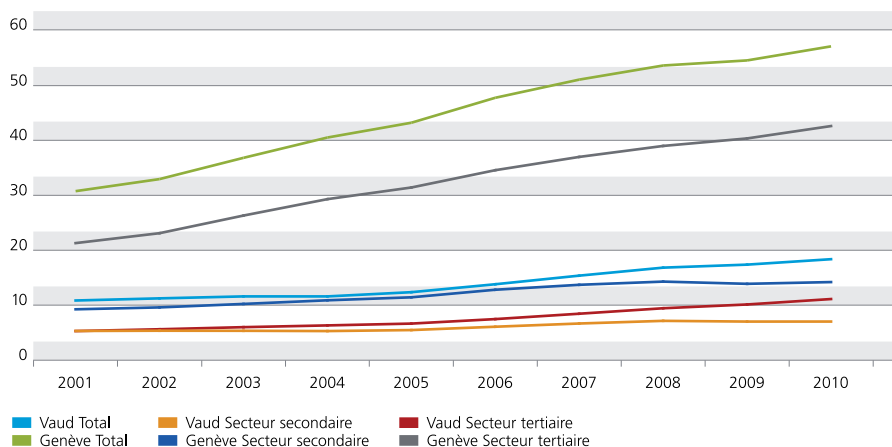
Part des frontaliers par rapport au total des employés, par commune en %



Source: Office fédéral de la statistique, Recensement des entreprises 2008

Les principales branches d'activité dans lesquelles sont employés les frontaliers sont la santé humaine et l'action sociale, le commerce de détail et la construction, soit, pour les deux premières, des branches qui comptent parmi les plus importantes dans le canton de Genève en termes d'emplois.

Frontaliers étrangers actifs
 travaillant à Genève et Vaud,
 par secteur (chiffres du 4^e trimestre de l'année)
 en milliers



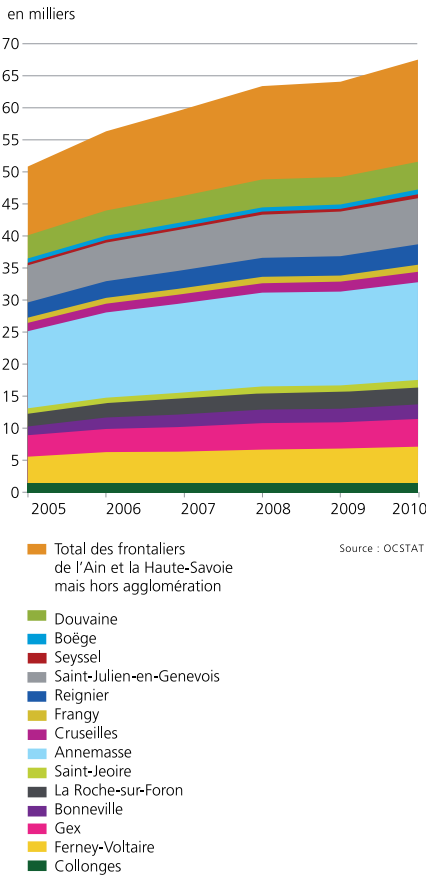
L'observation d'un seul chiffre masque le fait que, chaque année, de nombreux frontaliers partent. Ainsi, on peut estimer qu'au cours de l'année 2009, environ 10'000 frontaliers sont partis et autant sont arrivés. Si, sans surprise, ces derniers arrivés sont plutôt jeunes (78% ont moins de 40 ans), les frontaliers sortants le sont aussi (67%). Le rajeunissement des effectifs est donc limité.

Le rajeunissement est, en revanche, nettement plus marqué entre 2001 et 2009. Aujourd'hui, près de deux tiers des frontaliers ont entre 25 et 44 ans. Dans le canton de Vaud, où les frontaliers étaient déjà en moyenne plus jeunes qu'à Genève, la proportion de salariés âgés de 40 ans ou plus est, au contraire, en légère hausse.

Il ne faut pas oublier que de nombreux Suisses résident en dehors des frontières nationales. Leur nombre n'est donc pas reflété dans la statistique discutée ci-dessus. Selon les résultats tirés du recensement français de la population, le nombre total de personnes travaillant à Genève (étrangers titulaires d'un permis frontalier, résidents de nationalité suisse et fonctionnaires internationaux) est estimé à 70'000 au début 2007. On peut rapprocher ce chiffre des 48'485 frontaliers actifs du 1^{er} trimestre 2007 : 1 frontalier sur 3 environ est donc un Suisse résidant en France voisine.

La différence entre frontaliers actifs et frontaliers au sens large est très faible pour le canton de Vaud, les Suisses y travaillant n'ayant guère intérêt à résider en France pour des raisons géographiques. Pour Genève, un peu plus de 76% des frontaliers résident dans le département de Haute-Savoie et 19% dans l'Ain. Toutefois, on remarquera que les frontaliers tendent à venir de plus en plus loin de Genève. Ainsi, entre 2009 et 2010, la plus forte croissance est enregistrée pour l'arrondissement d'Annecy, suivi de celui de Nantua, puis de Bonneville. Ce dernier arrondissement vient d'ailleurs d'être inclus dans le « Grand Genève ».

Principaux lieux de résidence
des titulaires d'un permis de frontalier
travaillant dans le canton de Genève



Le million d'habitants : demain ou le jour d'après ?

La question n'est pas tant de savoir si le « Grand Genève » va atteindre le million d'habitants, mais quand il va l'atteindre. En effet, à moins d'une crise économique majeure, l'agglomération va continuer de croître. Le tout est de savoir à quel rythme.

Entre 1999 et 2005, l'agglomération a connu une croissance annuelle moyenne de 1,4%. Plusieurs organismes se sont livrés à des projections, parmi lesquels l'Observatoire statistique transfrontalier. Les hypothèses portent sur la fécondité et la mortalité, dont l'évolution est facilement prévisible, ainsi que sur les mouvements migratoires, qui dépendent de facteurs tels que la conjoncture économique et la disponibilité de logements. Dans une conjoncture économique plutôt favorable, le « Grand Genève » atteindra le million d'habitants peu après 2020. En fonction de sa capacité à créer ou non des logements, Genève hébergerait entre un tiers et la moitié de la population. D'ici 2040, on estime que la population atteindra 1,2 million d'habitants.

Quel que soit le scénario retenu, le « Grand Genève » doit donc s'attendre, sur les prochains vingt ans, à une croissance totale de sa population de l'ordre de 20 à 30%. La périphérie de Genève tend à croître à un rythme plus soutenu que le canton et le poids respectif de chaque partie ne se modifie pas de manière substantielle.

On remarque que l'impact d'une dégradation de la situation économique sur la croissance de la population est plus fort que l'impact de variations dans les politiques d'urbanisation. Cela est particulièrement le cas pour le Genevois-Français et, en son sein, pour le Pays de Gex.

En 2030, plus d'une personne sur cinq aura 65 ans, soit autant que de moins de 20 ans. Le vieillissement de la population est plus fort en périphérie du canton de Genève. Mais le vieillissement affectera même la population en âge d'être active : le groupe des « 40-64 ans » croît de manière plus importante que celui des « 20-39 ans ».

En 2030, on comptera quatre personnes actives pour 3 personnes potentiellement inactives. C'est pour le Genevois-Français que ce rapport augmente le plus. Selon le scénario, il passe même de 61% en 2005 à 82% en 2030 pour le Genevois de la Haute-Savoie.

Les scénarios examinés plus haut reposent pour la plupart sur l'hypothèse que la croissance économique est continue. Pour Pierre Dessemontet, fondateur et codirecteur de MicroGIS SA, société active dans l'information géographique, la persistance d'un différentiel entre la Suisse et l'Union européenne et le maintien de l'attractivité du « Grand Genève » sont des hypothèses plausibles.

Etudiant un territoire à peu près comparable, il estime que le nombre des emplois d'ici 2040 pourrait augmenter de 138'000. Selon ses 3 scénarios, leur emplacement sera cependant différent.

Scénario stable	Scénario dynamique	Scénario de poursuite de l'évolution des secteurs (baisse du primaire et du secondaire, croissance du tertiaire)
GE: +79'000 emplois	GE: +66'500	GE: +95'000
dont Ville: +20'000	dont Ville: +2'000	dont Ville: +33'000
VD: +18'500	VD: +20'500	VD: +13'500
Genevois	Genevois	Genevois
haut-savoyard: +26'000	haut-savoyard: +35'000	haut-savoyard: +24'000
Pays de Gex: +14'500	Pays de Gex: +16'000	Pays de Gex: +5'500
– Maintien du rôle économique de Genève	– Légère redistribution des emplois vers la périphérie de Genève	– Renforcement du rôle économique de Genève
– Persistance des problèmes actuels: logements et emplois pas au même endroit → flux pendulaire important	→ ceux-ci se rapprochent des habitants – A l'extérieur de la ville, plus grande dépendance à la voiture → en augmentation	– Concentration des emplois → séparation emplois/logements augmentation des mouvements pendulaires
– Persistance de la crise foncière à Genève	du fait de la localisation des nouveaux emplois	– Aggravation de la crise foncière à Genève

Comme pour la population, les projections d'emplois ne sont pas des prévisions, mais des possibilités. Quel que soit le modèle retenu, la localisation de la population et des emplois ouvrent deux questions majeures: le logement et les transports. Celles-ci font l'objet du chapitre suivant.

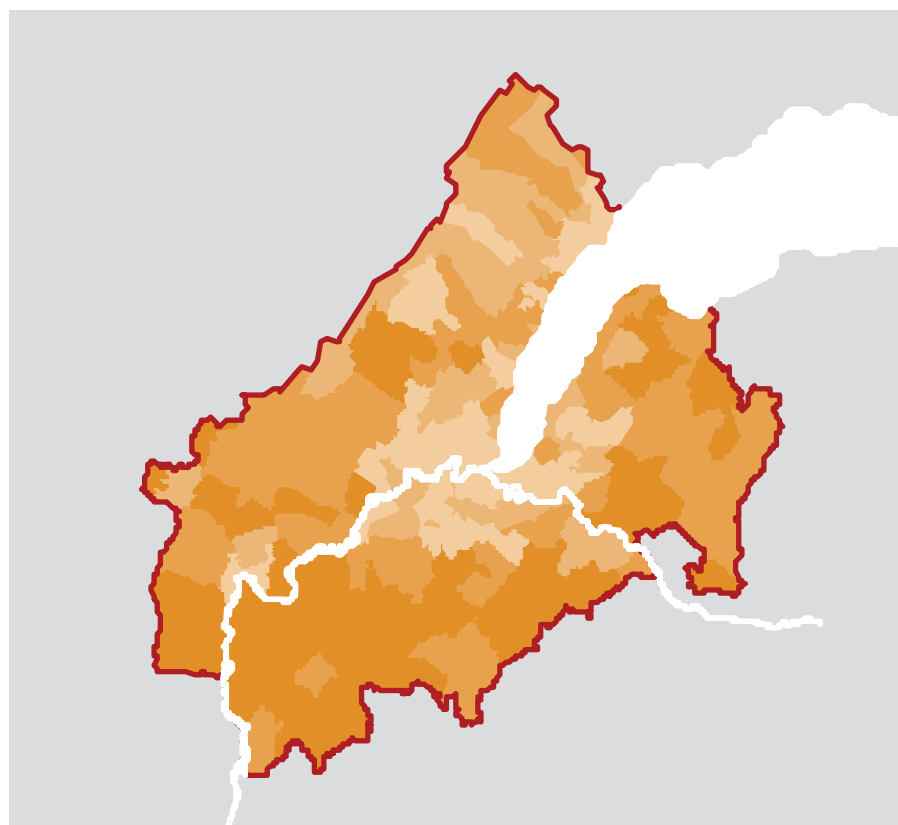
LA RANÇON DU SUCCÈS : GÉRER LES CONTRAINTES

Le « Grand Genève » est une métropole en expansion continue. Comme nous l'avons vu plus haut, même en période de crise économique, elle reste attractive et crée des emplois, dans un tissu économique plutôt spécialisé géographiquement. Pour réjouissante qu'elle soit, cette situation comporte des facteurs de stress au sens étymologique, c'est-à-dire qu'elle comporte des contraintes, qui engendrent – presque mécaniquement – un ensemble de réponses, qui ne sont pas forcément optimales. Il s'agit du logement, de la mobilité et des différentiels économiques et financiers.

Le logement: une frontière très présente

Il existe de grandes différences entre les marchés immobiliers de part et d'autre de la frontière. En premier lieu, la Suisse n'est pas un pays de propriétaires: seul un tiers des ménages vit dans un logement qu'il possède. Genève, pour sa part, ne compte que 15,8% de propriétaires, le deuxième niveau le plus faible du pays après Bâle-Ville (12,6%)¹, alors que, dans le Genevois-Français, 57,6% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. Il en découle que le parc locatif – tant pour le logement que pour les activités – n'est pas le même. Des différences s'observent également dans le volume des transactions, le niveau des prix et des loyers, ainsi que dans les dispositions légales et réglementaires.

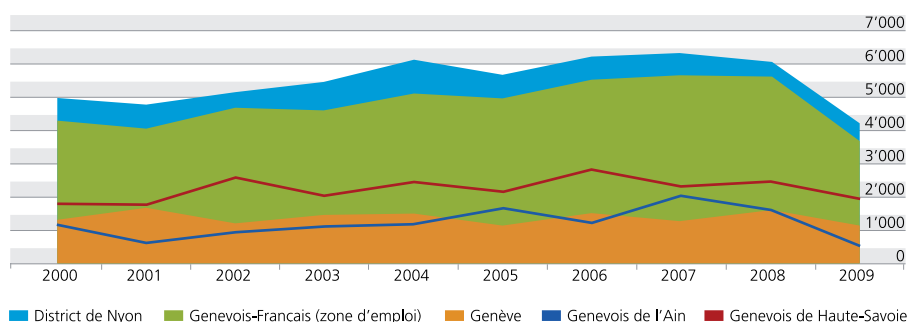
Part des maisons individuelles
dans l'ensemble des logements
en %, en 1999 (France) ou 2000 (Suisse)



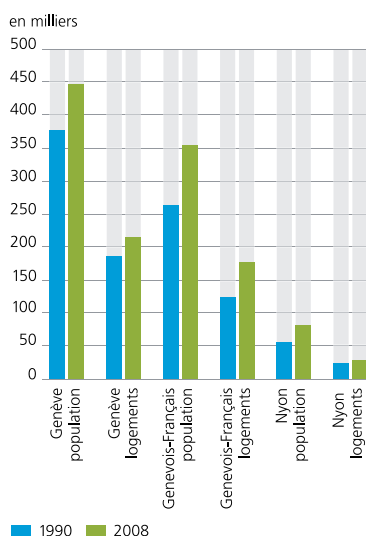
Au cours des dix dernières années, la production de logements s'est inscrite autour de 5'000 logements par année pour l'ensemble de l'agglomération, mais elle a connu des fluctuations. En 2009, le nombre de logements commencés dans l'agglomération transfrontalière est tombé à son plus bas niveau des années 2000, passant de 6'100 logements en 2008 à 4'200 en 2009. Dans la partie Ain du Genevois-Français, on enregistre un recul historique avec un nombre de logements commencés qui passe de 1'600 à moins de 600. La baisse est plus mesurée dans le Genevois haut-savoyard avec 2'000 logements commencés, contre 2'500 en 2008.

Dans le canton de Genève, le nombre moyen de logements mis en chantier chaque année est proche de 1'300 entre 2000 et 2010. Il atteint presque 1'500 en 2010. La baisse qui s'est produite en 2009 est le reflet de la conjoncture économique. On observe par ailleurs qu'il y a une symétrie entre mise en chantier de logements et solde migratoire, tous deux repartant assez fortement vers la hausse en 2010.

Nombre de logements commencés
2000-2009



Augmentation de la population et augmentation du nombre de logements, 1990-2008



Le repli du nombre de logements commencés est général, tant dans les régions jouxtant l'agglomération, qu'à l'échelle des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

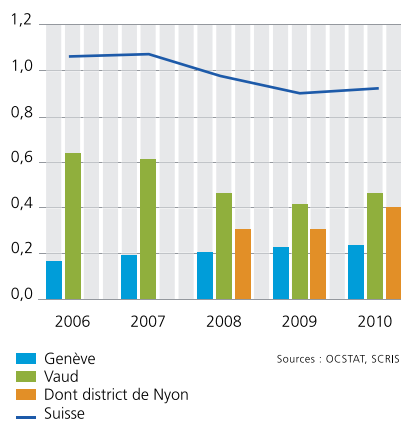
Faiblesse légendaire du taux de logements vacants à Genève

Entre 1989 et 2009, la population résidente du canton de Genève augmente de 20%, tandis que le parc de logements croît de 18%. En 20 ans, la hausse du nombre de résidents est ainsi légèrement plus marquée que celle du nombre de logements. Le nombre d'habitants par logement augmente, mais, simultanément, la taille des logements s'agrandit, si bien que le nombre d'habitants par pièce habitable diminue légèrement, passant de 0,70 à 0,68.

Cette double tendance a créé une tension persistante sur le marché du logement à Genève. En juin 2011, le taux de vacance s'établit à 0,25%, taux extrêmement bas, pratiquement inchangé depuis huit ans.

Dans le canton de Vaud, la détente est minime : de 0,4% en juin 2009, le taux de vacance des logements se fixe à 0,5% en juin 2010. Dans le district de Nyon, il passe de 0,3% à 0,4%.

Taux de logements vacants



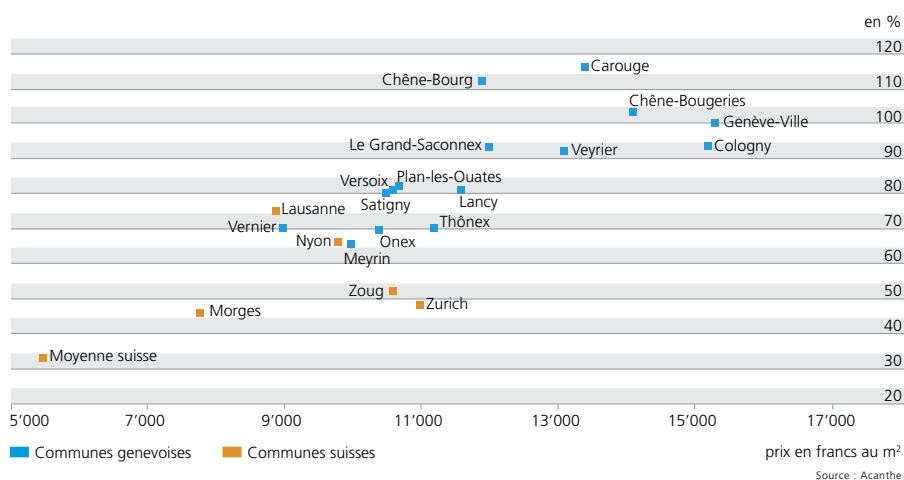
On constate que le taux de vacance dans le canton de Vaud suit exactement la tendance suisse, tandis que Genève, abonnée au taux le plus faible de Suisse, connaît une minime détente, qui se répète d'année en année. Mais le cas de l'agglomération (pour sa partie suisse) n'est pas inconnu en Suisse : on peut rapprocher ces taux de vacance de ceux de Zoug, 0,29%, ou de Bâle-Campagne, 0,46.

Croissance générale des prix

Après avoir augmenté très fortement entre 2000 et 2006 (+70% pour le Genevois de l'Ain et +93% pour le Genevois haut-savoyard), l'évolution des prix des appartements neufs est très contenue dans les deux parties du Genevois-Français. Les évolutions sont d'ailleurs similaires dans les autres zones d'emploi proches de la frontière. En 2009, le prix moyen des appartements neufs vendus dans la partie Ain du Genevois-Français augmente légèrement. Il repasse au-dessus du prix observé dans la partie haut-savoyarde, qui est en baisse.

Pendant la même période, dans le canton de Genève dans son ensemble, le prix moyen au m² a crû de 55%. Calculée sur dix ans (2000 au 3^e trimestre 2009), la hausse atteint 62%.

Croissance des prix au cours des cinq dernières années et prix en francs/m² au premier trimestre 2011



Des habitants fortement attachés à leur territoire

Une récente étude du Laboratoire de sociologie urbaine (LaSUR) de l'EPFL², menée auprès de 2'400 ménages du « Grand Genève » a montré que, de part et d'autre de la frontière, la population est attachée à son lieu de vie ; en cela, l'agglomération, pour cosmopolite qu'elle soit, ne diffère en rien d'autres agglomérations suisses et européennes. L'étude a également montré qu'il n'y a pas d'exode des classes moyennes suisses vers la France voisine pour se loger à meilleur marché. Au contraire, elle a mis en lumière le fait que les ménages adoptent des stratégies (réseaux sociaux, dégager du temps) pour trouver exactement le logement qu'ils souhaitent, si bien que 9 ménages sur 10 se déclarent satisfaits de leur logement. Cette situation accroît la crise du logement, car, dans un contexte de taux de vacance très bas, il faut du temps et des connaissances pour trouver un logement qui convient. Les ménages qui quittent la Suisse pour habiter en France sont plutôt des ménages de la classe moyenne qui cherchent à devenir propriétaires.

Devenir propriétaire d'une maison individuelle n'est cependant pas un rêve universel. Parmi les locataires de l'échantillon de l'étude, 34% désirent devenir propriétaires, mais seulement 16% rêvent d'une villa à la campagne. Immeuble en ville ou à la campagne, villa en ville : en fait, on retrouve toutes les permutations possibles parmi les aspirations. Ce panachage des envies nous montre que ce que les auteurs de l'étude nomment « l'envie de ville » est très présente. Le vieillissement de la population, la gentrification des centres urbains, l'accroissement du nombre de petits ménages sont autant de facteurs explicatifs.

La mobilité : un défi majeur pour le « Grand Genève »

Le deuxième défi auquel la métropole est confrontée est la mobilité. Globalement, le trafic routier continue d'augmenter en Suisse, de même que les distances parcourues (tous moyens de transport confondus), qui augmentent à peu près dans les mêmes proportions que la population. S'agissant des kilomètres parcourus en véhicule motorisé privé, elles ont augmenté de 19% entre 1995 et 2009. Cela s'explique par la croissance de la population et par un taux d'occupation des véhicules en léger recul. De même, depuis 1984, la motorisation des ménages n'a cessé d'augmenter.³

Il est intéressant de relever ici que le professeur Vincent Kaufmann a constaté que la longueur des déplacements quotidiens, par exemple nécessaires pour se rendre sur son lieu de travail, ne s'accompagne pas de la même propension à déplacer son domicile. Autrement dit, la population est de plus en plus mobile sur de courtes distances, mais de moins en moins disposée à déplacer son domicile dans une autre région.⁴

² THOMAS Marie-Paule, ADLY Hossam, PATTARONI Luca, KAUFMANN Vincent, *Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise*, 2011, étude consultable sur <http://www.cgionline.ch/FR/prises-de-positions/les-actions-de-la-cgi.html>.

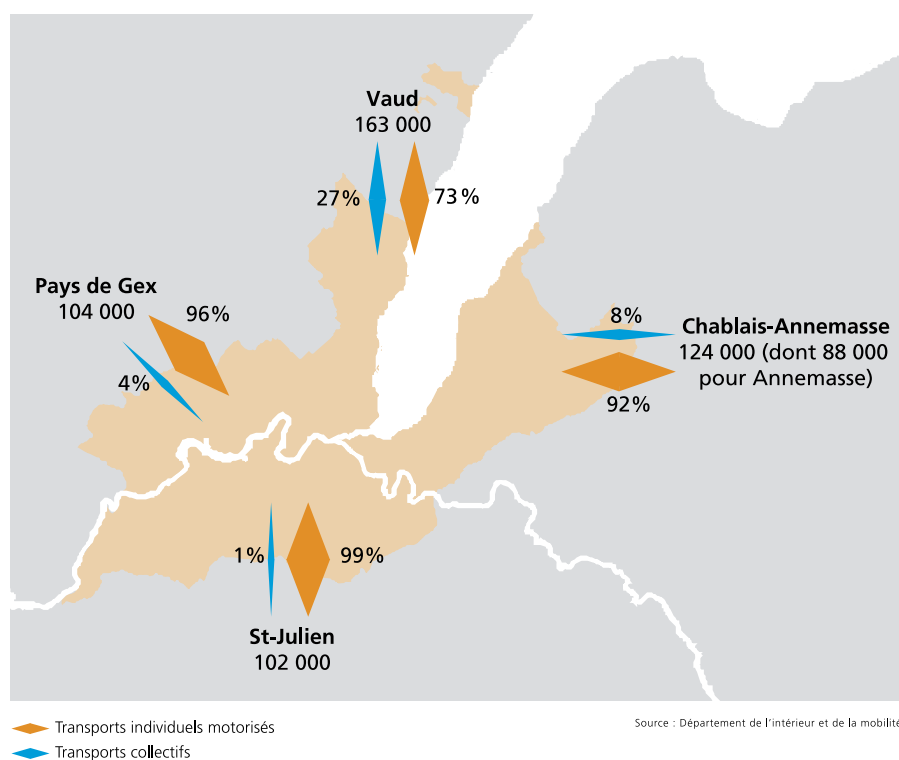
³ OFS/ARE, *La mobilité en Suisse, résultats du microrecensement 2005*, Neuchâtel, 2007.

⁴ *Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise*, op.cit.

Dans le « Grand Genève », le choix du mode de transport est parfois dicté par le contexte dans lequel se trouve le domicile. Ainsi, quelqu'un habitant dans une zone périurbaine du Genevois-Français n'a guère d'autre choix que de recourir à son véhicule privé pour ses déplacements. A l'inverse, en ville de Genève, le nombre de ménages ne possédant pas de voiture est en augmentation. Cependant, aucun mode de transport n'est exclusif et la vaste majorité des habitants est tour à tour automobiliste, usager des transports publics, cycliste ou piéton. D'ailleurs, le mode de transport choisi pour se rendre à son travail en semaine n'est pas forcément celui privilégié pour les activités de loisirs. En fait, la première cause des déplacements sont, de loin, les loisirs, qui comptent pour près de la moitié (45%) des kilomètres parcourus, tandis que le travail n'en représente pas tout à fait un quart (23%).⁵

Avec près de 70% des emplois de l'agglomération pour seulement 50% de ses habitants, quelque 500'000 mouvements pendulaires (entrées et sorties) sont observés aux frontières du canton de Genève.

Flux pendulaires à la frontière du canton de Genève en 2005



⁵ OFS, *Mobilité et transports 2010*, Neuchâtel, 2010.

On remarque que là où une offre de transports collectifs existe, elle est bien utilisée. C'est le cas des mouvements pendulaires avec le canton de Vaud, dont 27% étaient effectués en train en 2005. Et, entre 2005 et 2010, le nombre de voyageurs prenant le train entre Lausanne et Genève a doublé, passant à 50'000.

La ligne de chemin de fer Evian-Thonon-Annemasse est la ligne de Haute-Savoie qui a la plus forte croissance en termes de fréquentation sur les 5 dernières années. Elle a d'ailleurs bénéficié d'investissements tels que l'introduction de trains à deux étages.

S'agissant des TPG, tandis que l'offre augmentait de 54% entre 2002 et 2010 (notamment par la mise en service nouvelles lignes de tram), la fréquentation progressait plus encore (65%).⁶ D'où l'importance d'une mise en service rapide du CEVA.

L'étude du LaSUR, déjà citée, souligne également que le choix du mode de transport ne dépend pas principalement du revenu, de la profession ou de la composition du ménage ; il relève en bonne partie de choix en matière de modes de vie. L'enquête a cependant mis en lumière deux tendances lourdes. De manière générale, les automobilistes exclusifs sont inégalement répartis sur le territoire. Près de trois quarts des habitants du Genevois-Français utilisent exclusivement la voiture, alors que cela ne concerne en revanche qu'un cinquième des ménages résidant au centre de Genève. A l'inverse, 54% des ménages résidant en ville de Genève utilisent exclusivement les transports publics et le vélo. Dans le Genevois-Français, cette part se situe aux alentours de 10% et peut même descendre jusqu'à 3%. Cela s'explique par la faiblesse de l'offre de transports en commun en France voisine. Mais on voit aussi que, dans les zones denses, le recours à la marche à pied et les déplacements de proximité sont plus présents, aussi bien dans la ville-centre, voire le canton, qu'à Annemasse. Ceci est en particulier lié à la diversité des aménités urbaines que l'on trouve dans la proximité, disent les auteurs de l'étude.

Différentiels financiers: un vrai faux problème ?

La comparaison des systèmes fiscaux a pu faire dire que les avantages étaient tels, côté suisse, pour les entreprises, qu'elles ne sauraient envisager de s'installer en France. En effet, du pur point de vue fiscal, les sociétés sont soumises, en France, à un impôt de 33,33% des bénéfices, et diverses autres contributions sont encore prélevées selon la nature de l'entreprise. A Genève, le taux de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est de 24,24%. A celui-ci s'ajoute la taxe professionnelle communale genevoise, un impôt sur le capital (0,4%), un impôt immobilier (complémentaire) sur la valeur de l'immeuble (0,2%) et l'imposition fédérale. Parallèlement, la Suisse connaît le statut de société mixte (qu'on appelle, à Genève, société auxiliaire), qui n'a pas d'activités productives ou commerciales sur le territoire, et pour laquelle le taux de l'impôt sur le bénéfice est de 11,66%, alors que celui frappant le bénéfice des sociétés de holding est de 7,83%. Cette comparaison a pu faire écrire qu'« il est clair que le différentiel dans l'attractivité fiscale en faveur de Genève est suffisamment grand, en ce qui concerne les entreprises en bonne santé venant de l'étranger, pour que les différentiels éventuels des coûts d'opération (salaires, loyers) de Genève ne soient pas un obstacle majeur ».⁷

⁶ Source : Département de l'intérieur et de la mobilité.

⁷ DEMBINSKI, Paul H., SCHOENENBERGER, Alain, et al, *En quête de liens économiques transfrontaliers au sein de la région franco-valdo-genevoise*, mai 2005.

Toutefois, pour une entreprise genevoise, il peut être intéressant de s'établir de l'autre côté de la frontière, car le coût de l'infrastructure est moindre et l'ouverture sur l'Europe est plus facile du fait que la TVA n'est perçue que lors de la vente du produit fini. De même, si l'entreprise souhaite soumissionner auprès de collectivités publiques françaises, elle doit fournir un bilan et peut préférer créer une structure ad hoc. Enfin, les besoins de stockage et de logistique peuvent favoriser une installation sur territoire français.

« Une entreprise française, pour sa part, peut choisir d'ouvrir une filiale en Suisse en raison de la flexibilité sociale », explique Jean-François Pissetaz, expert-comptable diplômé, qui conseille des entreprises des deux côtés de la frontière. « Elle saura, en revanche, qu'elle devra avoir des fonds pour s'installer, car trouver des financements, hormis avec la BCGE, est sensiblement plus difficile en Suisse qu'en France. »

Enfin, s'agissant des entreprises internationales, qui ne s'intéressent pas à des critères tels que la TVA, elles comparent les coûts des grandes métropoles européennes. Elles trouvent ainsi que les salaires sont certes plus élevés côté suisse que côté français, mais les charges sociales et les impôts moindres, tandis que les infrastructures sont plus performantes. En outre, le bassin lémanique se place en bonne position, parce que les employés sont multilingues. Lors de la pesée des avantages, les entreprises se posent la question de ce que leur établissement en Suisse apporte en termes d'image.

Des marchés du travail très différents

Dans la mesure où les conditions de travail dans un pays reflètent le caractère spécifique de ses habitants, il y a des limites à ce qu'on peut apprendre par les seuls indicateurs concernant les salaires, les relations industrielles, la protection sociale ou le droit du travail. On brosse donc généralement un tableau d'ensemble qui est ensuite qualifié par des données ponctuelles.

Tout d'abord, il est à relever que l'intégration du Code du travail dans le Code des obligations est considérée par de nombreux commentateurs spécialisés comme l'un des principaux facteurs permettant un marché du travail relativement harmonieux. Le Global Competitiveness Report 2011-2012 du World Economic Forum attribue ainsi à la Suisse la première place pour ce qui est de la coopération entre employeur et employé.

Comparée à la France, la Suisse bénéficie d'une ouverture du marché du travail plus large. Sur une échelle de 1 à 100, la rigidité du marché du travail est notée 10 pour la Suisse alors qu'elle est de 128 pour la France.⁸

⁸ Indice calculé sur la base de la difficulté d'embaucher et de licencier et la rigidité des heures de travail, d'après des données de la Banque mondiale. Source : World Economic Forum, *Global Competitiveness Report 2011-2012*.

De même, en Suisse, les contraintes imposées par les organisations syndicales sont moins fortes et le recours à la grève comme moyen de lutte sociale moins fréquent. Pour 2009, on a ainsi estimé que la Suisse avait perdu 4 jours de travail en raison de conflits sociaux, contre 103 pour la France.⁹ Les conditions de licenciement sont aussi jugées plus favorables pour l'employeur. L'indice du coût des licenciements en termes de salaire hebdomadaire est de 21 pour la Suisse et 69 pour la France.¹⁰

En contrepartie, il faut se rappeler que la moyenne de travail hebdomadaire en Suisse est de 41 heures, avec 29 jours fériés et de congés annuels, tandis qu'elle est en France de 35 heures, avec 35 jours fériés et de congés.

La sécurité du droit

Bien entendu, la sécurité du droit, dans son application courante au droit fiscal, fait partie des avantages communément perçus des conditions de travail en Suisse. Cette perception est sans doute plus forte chez l'entrepreneur qui, lorsque la sécurité n'est pas assurée, doit assumer seul le risque lié aux changements du système de taxation. Le travailleur a généralement besoin de davantage de recul pour apprécier, sur la base de son expérience personnelle, de tels avantages. Il y a lieu de noter que cette notion de sécurité du droit, au sens de stabilité des conditions de travail, peut être également ressentie au niveau des prestations sociales et de la législation du travail dans son ensemble.

En effet, le système suisse de protection sociale a la réputation d'être moins favorable aux travailleurs. Cependant, ce jugement doit être nuancé, car c'est le secteur de l'assurance maladie, où pour des raisons historiques précises le pays n'a pas suivi l'évolution générale européenne, qui fait une ombre au tableau. En ce qui concerne l'assurance vieillesse, l'AVS soutient très bien la comparaison avec les régimes généraux d'autres pays, et les régimes complémentaires formant le deuxième pilier reposent, malgré la crise économique, sur des bases probablement plus solides que ceux d'autres pays. Enfin, en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles, la SUVA, avec son approche intégrée de prévention, de compensation et de réinsertion du travailleur dans le marché du travail, est un modèle du genre.

En guise de conclusion...

La concentration des emplois du côté suisse s'explique par des différences institutionnelles très réelles. Des réflexions sont en cours visant, par exemple, à favoriser la bilocalisation d'entreprises, c'est-à-dire avoir le siège d'un côté de la frontière et une partie des activités dans l'autre. Certaines activités, telles la R&D, la production, le back office ou le secteur associatif pourraient tirer parti des atouts du Genevois-Français, tels que les disponibilités foncières et immobilières à des prix attractifs. De nombreuses entreprises en ont déjà fait une expérience réussie : STMicroelectronics, Addex Pharmaceuticals ou encore Geneuro.

⁹ Jours de travail par an pour 1'000 employés. Source : Ernst & Young, *Switzerland and Europe in the eyes of international managers*, 2009.

¹⁰ Cet indice estime notamment le coût des délais de congé et des indemnités de licenciement, en salaire hebdomadaire. Source : World Economic Forum, *Global Competitiveness Report 2011-2012*.

Banque Cantonale de Genève SA

Quai de l'Île 17
Case postale 2251
1211 Genève 2
Tél. 058 211 21 00
www.bcge.ch

**Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève**

Boulevard du Théâtre 4
Case postale 5039
1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 00
www.ccig.ch

Office cantonal de la statistique

Route des Acacias 82
Case postale 1735
1211 Genève 26
Tél. 022 388 75 00
www.ge.ch/statistique

